

50 ans !



Télé-Québec



Rapport annuel
2017 | 2018

**Siège social**

1000, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L7
Téléphone : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2018
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-82598-2
ISBN (version PDF) : 978-2-550-82599-9
ISSN : 1485-8835

Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Table des matières

2	Lettre à la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	Rapport de la présidente-directrice générale
34	Grilles horaires
36	Prix remportés
38	Renseignements sur le conseil d'administration
44	Rémunération globale des dirigeants
45	Plans d'action et politiques
61	États financiers
62	Rapport de la direction
63	Rapport de l'auditeur indépendant
65	État des résultats et du déficit cumulé
66	État de la situation financière
67	État de la variation de la dette nette
68	État des flux de trésorerie
69	Notes complémentaires
79	Annexes
80	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
85	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Lettre à la ministre

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications et
ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
Édifige Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2017-2018 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

Mission de Télé-Québec

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits. La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte

de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web

de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations

de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications, à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société. Au 31 août 2018, les membres du conseil d'administration étaient les suivants :



FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil et du comité exécutif, membre du comité d'audit
Sainte-Anne-des-Lacs



MARIE COLLIN

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion
du Québec
Lachine



FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit
Bromont



VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit
et membre du comité exécutif
Chef de la direction financière
Logient
Montréal



SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité de gouvernance
et d'éthique et membre
du comité exécutif
Avocate
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.
Longueuil



VINCENT LEDUC

Membre observateur du comité d'audit
Montréal



JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE

Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Chargé de projet en développement
de systèmes d'information
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda



MARIE-ANNA MURAT

Membre du comité des
ressources humaines
Directrice principale
Communications
VIA Rail Canada
Montréal



LORRAINE PINTAL

Membre du comité
des ressources humaines
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal



LOUIS TASSÉ

Président du comité
des ressources humaines
et membre du comité exécutif
Vice-président principal
Ressources humaines
Énergie Brookfield
Gatineau

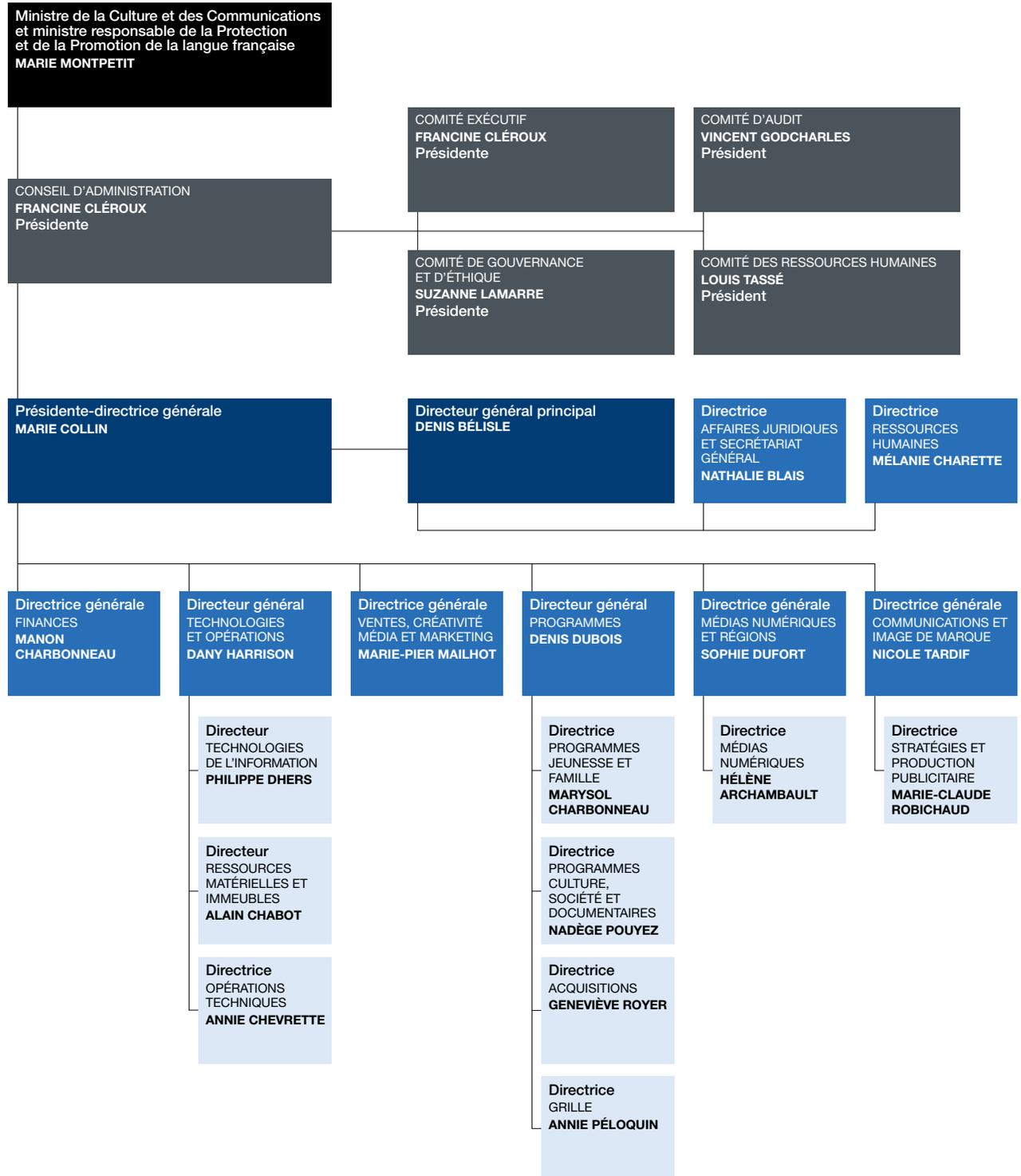


MELISSA SAGANASH

Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Directrice
Relations Cris-Québec
Gouvernement de la Nation crie
Lachine

Organigramme

AU 31 AOÛT 2018



Rapport de la présidente-directrice générale



MARIE COLLIN

Le 22 février 1968 naissait la Société de télédiffusion du Québec, à une époque de profonds bouleversements sociaux, politiques et culturels. La société québécoise trouvait sa parole et se réinventait pour mieux rêver de l'avenir. Cette transformation s'est poursuivie, et Télé-Québec s'est maintenue fièrement pour l'accompagner.

Si le paysage médiatique n'a aujourd'hui plus beaucoup à voir avec ce qu'il était il y a 50 ans, une chose n'a pas changé : la nécessité d'un diffuseur public pertinent, original, capable d'éveiller la curiosité des citoyens et d'être le reflet de notre société.

Force est de constater que la place occupée par Télé-Québec dans le cœur des Québécoises et des Québécois demeure unique et enviable. Audacieuse et innovante, Télé-Québec est reconnue tant par les professionnels du milieu que par le public comme un média public multiplateforme inspirant. Les hommages et les témoignages sont venus de partout pour célébrer le 50^e anniversaire de Télé-Québec.

Cinquante ans, c'est tout jeune, mais tellement riche ! Et l'année 2017-2018 a été l'occasion de constater le chemin parcouru et la façon dont les contenus de la chaîne résonnent encore aujourd'hui au diapason de la société québécoise. L'année s'est révélée porteuse de grands projets ambitieux et stimulants sur tous les plans, projets qui nous ont permis de souligner l'importance du rôle joué par le diffuseur public dans l'affirmation de notre identité et dans la diffusion de la culture sous toutes ses formes et dans toutes les régions du Québec. Cette stratégie a été gagnante à plus d'un égard, notamment en renforçant les liens de confiance et d'admiration qui existent entre Télé-Québec et son public, liens maintes fois soulignés par des sondages¹.

1. Télé-Québec apparaît parmi les 100 entreprises les plus admirées dans l'enquête *Réputation* de Léger, menée du 19 décembre 2017 au 30 janvier 2018.

Toujours jeune!

Une programmation éclairée

En 2017-2018, le travail amorcé ces dernières années sur la grille de programmation a porté ses fruits, avec un arrimage idéal entre nos émissions destinées à la jeunesse et nos émissions pour le grand public. Forts des études menées par notre secteur de la recherche, nous avons consolidé notre créneau familial, toujours plus complet et populaire, de 18h30 à 20h. Le retour à la maison est plus stimulant que jamais pour toute la famille, grâce entre autres à la diffusion multijour de *Conseils de famille* et de *Génial!* (en format de 30 minutes) du lundi au jeudi.

Nous avons également continué d'offrir des modèles positifs aux jeunes avec nos émissions comme *100 % Animal*, *Le dernier passager* et *Cochon dingue*, où les jeunes peuvent apprendre une foule de choses sur différents thèmes et sujets. Présenté quatre soirs par semaine, le magazine *Cochon dingue*, lauréat de nombreux prix Géméaux en 2017 et en 2018, a exploré à lui seul pas moins de 107 thèmes, déclinés en sketches remplis d'humour, en entrevues pertinentes, en suggestions de jeux et d'activités pour stimuler la créativité et en rencontres riches de renseignements. Après une seule année en ondes, l'émission a retrouvé un public fidèle et chaleureux en septembre 2017. La popularité du quatuor d'animateurs ne se dément pas, chacune de leur sortie publique étant accueillie par des foules importantes, composées aussi bien de jeunes enfants que de leurs parents et grands-parents.

À l'automne 2017, Télé-Québec a donné la parole aux jeunes Québécois avec MAMMOUTH, une soirée festive, amusante et rassembleuse qui a célébré l'inspiration, en direct à la télé et sur Facebook. Les 20 personnalités dont les actions ont été les plus inspirantes pour les jeunes en 2017 ont reçu les honneurs lors d'une soirée mémorable visionnée par 336 000 téléspectateurs².

Ces finalistes avaient été choisis par un jury composé de 10 jeunes de 10 à 17 ans provenant des quatre coins du Québec. Les cinq lauréats de l'insigne MAMMOUTH, choisis par le vote du public, ont livré des discours sentis et par moments remplis d'émotion lors de cette première

Soirée MAMMOUTH animée par deux personnalités très appréciées du jeune public, Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk. Produite par Pamplemousse Média, MAMMOUTH a été imaginée et conçue par Télé-Québec, qui a eu la tâche délicate de créer un événement de toutes pièces et sans notoriété spontanée, une émission d'un genre inédit au Québec et même ailleurs dans le monde. Avec cette soirée, nous voulons offrir à la jeunesse québécoise l'occasion de faire connaître ce qui l'inspire ici et ailleurs, ce qui la fait rêver, ce qui l'ouvre aux autres ou lui fait entrevoir de grandes possibilités pour l'avenir. L'événement a été accueilli chaleureusement tant par le jeune public que par les familles, les adultes et les médias, ayant même remporté le prix Géméaux de la meilleure émission ou série jeunesse : divertissement pour sa première année. Tout le monde a salué le positivisme que dégage *La Soirée MAMMOUTH*, dans un univers médiatique souvent saturé de mauvaises nouvelles.

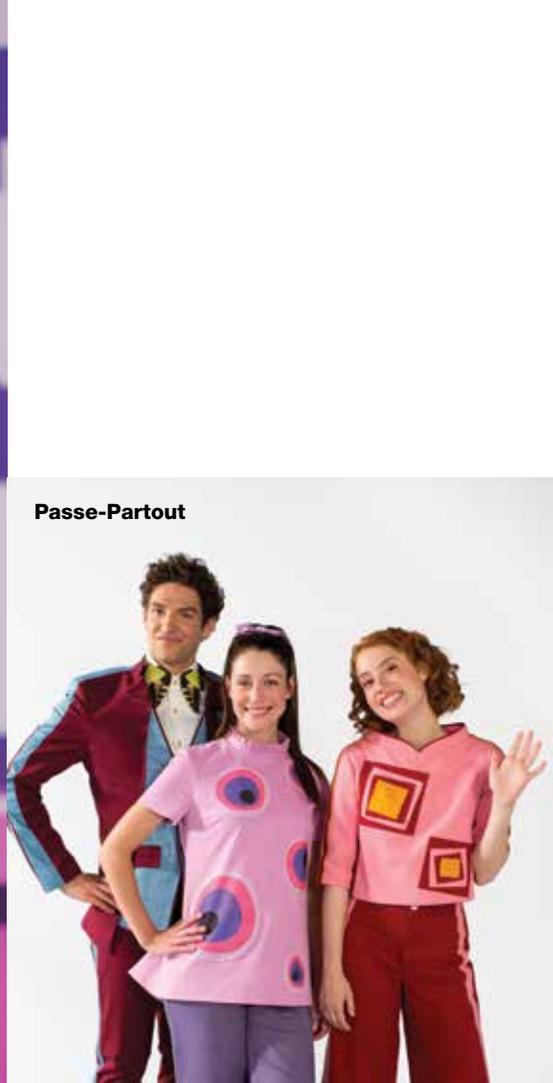
Après avoir suscité beaucoup d'intérêt avec l'annonce du développement d'une toute nouvelle mouture de *Passe-Partout*, en septembre 2017, c'est avec fierté et fébrilité que Télé-Québec a dévoilé en mai 2018 une distribution très attendue. Les cinq rôles principaux ont été confiés à trois jeunes acteurs. Il s'agit pour certains de leur premier grand rôle à la télé : Élodie Grenier, Gabrielle Fontaine et Jean-François Pronovost. Se joignent à eux deux comédiens d'expérience : Danielle Proulx (Grand-Mère) et Widemir Normil (Fardoche). *Passe-Partout* a marqué l'imaginaire québécois et bouleversé le paysage télévisuel de manière indélébile. Avec cette nouvelle version de *Passe-Partout*, qui sera diffusée en 2019, nous poursuivrons cette mission chère à Télé-Québec d'accompagner l'enfant. L'émission sera aussi un outil extraordinaire d'intégration pour les jeunes immigrants. Le 40^e anniversaire de la série culte ne pouvait être marqué de meilleure façon que par cette annonce.

À ces productions s'ajoutent des acquisitions jeunesse déjà adoptées par leur public : *Les aventures du Chat Potté*, *Les Calinours et leurs cousins*, *Idées de Génie*, *La petite école d'Hélène*, *Nos voisins les pirates* et *Les Légendaires*, présentée en primeur nord-américaine et qui a été l'un des grands succès de notre antenne à l'hiver 2018. Deux des trois projets qui ont remporté un prix au Cartoon Connection Canada sont des acquisitions de Télé-Québec : *Jax* et *Brad le Génie*. Télé-Québec a d'ailleurs été remerciée publiquement, lors de cet événement, et son soutien indéfectible aux créateurs québécois a été souligné.

2. Source : Numeris, InfoSys+TV, Panel audimétrique, Population francophone du Québec, Données confirmées. Pour les trois diffusions au total.



La Soirée MAMMOUTH



Passe-Partout



Cochon dingue

Cette année marquait le 35^e anniversaire de l'une de nos marques les plus connues du public, *Ciné-cadeau*. Chaque année attendu impatiemment par une foule de petits et de grands enfants, par leurs parents et même par des adultes sans enfants, *Ciné-cadeau* connaît un succès qui ne se dément pas. Un livre a même été publié à son sujet en décembre 2017 : *Un Noël cathodique* (Les Éditions de Ta Mère). Il y est notamment question de la façon dont *Ciné-cadeau* s'inscrit désormais dans la trame culturelle et identitaire du Québec. « Unique à la belle province [cette culture] encourage un sentiment fort de communauté que nous pouvons réaffirmer chaque année en nous rassemblant autour de figures signifiantes comme celles de *Ciné-cadeau*. Avec ma sœur, dans mon pyjama en flanelle, devant mon téléviseur, un bol de céréales dans les mains, je regardais plus jeune *Les douze travaux d'Astérix*. Aujourd'hui, c'est avec d'autres que j'en discute pour en raviver le souvenir³. »

Toujours près de son jeune public, Télé-Québec lui a également offert des programmations spéciales en fonction des différentes fêtes marquant l'année et le calendrier scolaire. Ainsi, pour la relâche, à la fin de l'hiver, nous avons proposé une programmation spécialement pensée pour les élèves en vacances et leurs parents, pour qu'ils puissent se divertir ensemble et, surtout, relaxer devant leurs émissions préférées, des films ainsi que plusieurs nouveautés. En décembre, *Cochon dingue* a consacré toute une semaine à des thèmes festifs.

Sur le terrain

Les animateurs de *Cochon dingue* ont également pris part à la semaine de la relâche en affrontant une équipe toute étoile de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) devant une salle pleine à craquer. Une tradition de la relâche à laquelle ont déjà pris part plusieurs de nos personnalités jeunesse, au fil des ans. La séance de signatures qui a suivi le match a été l'une des plus populaires de toute l'histoire des matchs jeunesse de la LNI. Les animateurs de *Cochon dingue* ont aussi visité à deux reprises l'hôpital Sainte-Justine, d'abord pour participer à l'illumination du grand sapin, en décembre, puis à l'invitation de la Fondation Rêves d'enfants, en mai. Ils ont rencontré des enfants et remis des cadeaux. Ils ont également offert un spectacle interactif spécialement créé pour l'occasion à l'école gagnante du concours *Gagne Cochon dingue à ton école*. Cent soixante écoles aux quatre coins du Québec avaient participé à ce concours.

Nos sorties jeunesse continuent d'attirer les foules partout où nous nous rendons avec nos activités et spectacles familiaux. De la Fête des neiges aux Portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles, en passant par l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, le Festival Eurêka! et le Festival de montgolfières de Gatineau, nos personnalités jeunesse se sont beaucoup promenées encore cette année pour aller à la rencontre de notre jeune public et des familles, que ce soit pour une course de trottinettes ou pour célébrer le 50^e anniversaire de Télé-Québec. En avril 2018, en partenariat avec l'Orchestre Métropolitain (OM), Télé-Québec a présenté un concert inoubliable pour des centaines de familles à la Maison symphonique, puis, quatre fois en rappel, au Théâtre Outremont. Le concert *Les planètes : Génial!*, qui mêlait la musique classique de Holst et la science de *Génial!* grâce à l'animateur et scientifique Martin Carli, a connu un succès tel que l'OM a immédiatement renouvelé le partenariat avec Télé-Québec pour un concert sur le thème du cinéma à présenter en 2019.

Télé-Québécois depuis 50 ans, et fiers de l'être

Tous les jours, des gens de tous les âges nous font part de leur lien affectif pour l'institution. Il était donc impératif de marquer le coup à notre façon pour notre 50^e anniversaire. Et comme la réussite de Télé-Québec a toujours été liée à l'engagement de ceux et celles qui la composent, il allait de soi que c'est tous ensemble que nous devons célébrer cet anniversaire. L'année a donc été marquée par différents événements pour donner la parole à plusieurs artisans, à des personnalités de l'antenne, mais aussi à des artistes d'autres sphères d'activités, à des membres du public et à notre personnel, le tout dans différents milieux et sur différentes plateformes. Tout au long de 2018, nous avons multiplié les occasions de rappeler l'existence de Télé-Québec, la richesse de son histoire et la contribution exceptionnelle de ceux qui l'ont façonnée afin de démontrer hors de tout doute son utilité dans le paysage médiatique québécois. Les projets entourant cet anniversaire ont mobilisé des ressources de tous les secteurs de la Société.

3. BÉDARD, Megan (2017). « Je me souviens de *Ciné-Cadeau* », dans ROUSSEL, Stéphanie (dir.), *Un Noël cathodique – La magie de Ciné-Cadeau déballée*, Montréal, Les Éditions de Ta Mère, p. 39, coll. « Pop-en-stock ».

Télé-Québécois, et fiers de l'être!

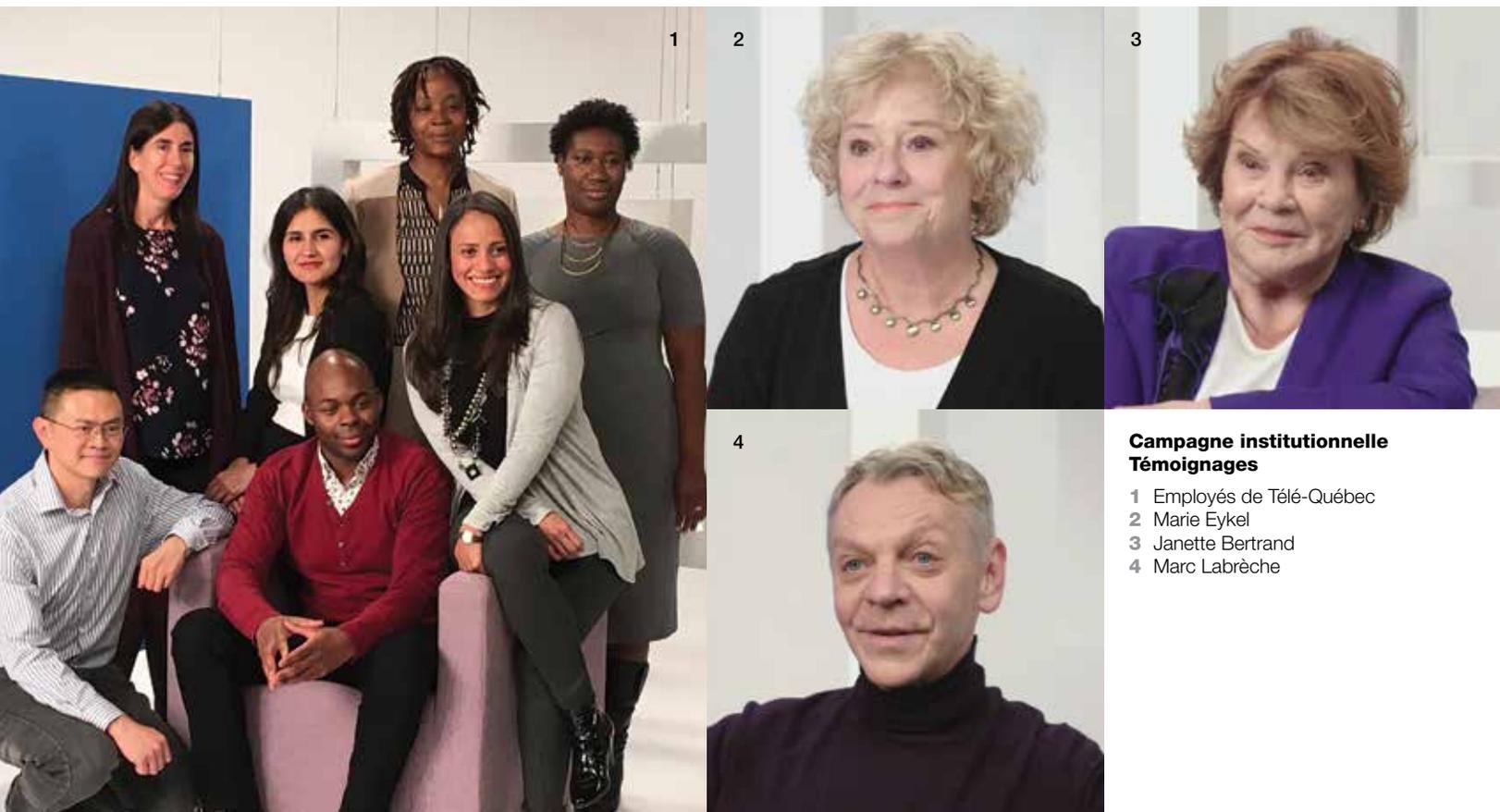
Depuis l'automne 2016, Télé-Québec a adopté la signature institutionnelle *Télé-Québec, et fière de l'être*. Cette signature vise à affirmer clairement que la Société propose une programmation différente, propre à ses valeurs et à ses engagements... et qu'elle en est fière.

Cette fierté n'est pas exclusive à notre maison, à nos artistes et à nos artisans. Elle est partagée par tous les Québécois. Depuis 50 ans, Télé-Québec accompagne le cheminement et le développement de la société québécoise; le lien entre la Société et le public est tel que tout Québécois peut se réclamer de Télé-Québec.

Pour illustrer ce fait, Télé-Québec a diffusé en plusieurs phases, du 18 décembre 2017 au 16 septembre 2018, une vaste campagne institutionnelle autour de ses personnalités. La campagne a mis en valeur la relation privilégiée entre Télé-Québec et la société québécoise en invitant plus de 80 personnes à se proclamer «Télé-Québécois, et fier de l'être». À l'antenne, le public a pu entendre des

personnalités comme Janette Bertrand, Marie Eykel, Jacques L'Heureux, Marc Labrèche, Lise Le Bel et Daniel Pinard se présenter comme «Télé-Québécois depuis...» et nommer l'émission qui leur a fait aimer Télé-Québec, puis parler de leur amour pour cette émission et pour la chaîne. Les membres du personnel de Télé-Québec se sont également prêtés à l'exercice. Ces vidéos leur ont par la suite été transmises afin qu'ils puissent les partager dans leurs réseaux sociaux. Tant la campagne des personnalités que celle du personnel ont connu un beau succès dans les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Cette campagne a été remarquée et saluée par plusieurs journalistes.

En concevant une campagne multiplateforme et modulable, nous avons multiplié les occasions où le grand public pouvait découvrir nos contenus, se les approprier, puis en devenir lui-même diffuseur en ajoutant ses souvenirs et expériences aux messages de la campagne. Celle-ci a traité de l'importance du rôle joué par la chaîne dans l'affirmation d'une identité culturelle québécoise. Avec 50 ans d'émissions jeunesse, d'actualité, de débats, d'humour, de fiction, de cuisine, de science et de services, il était clair que nous pouvions toucher un vaste public.



Campagne institutionnelle Témoignages

- 1 Employés de Télé-Québec
- 2 Marie Eykel
- 3 Janette Bertrand
- 4 Marc Labrèche

Plusieurs producteurs ont aussi souligné le cinquantième de Télé-Québec. À *Génial!*, Stéphane Bellavance et Martin Carli ont reçu des participants ayant joué dans quelques-unes des émissions jeunesse inoubliables de Télé-Québec. Au *Dernier passager WIXX*, Anaïs Favron a testé les connaissances des jeunes participants à propos de Télé-Québec. À *Curieux Bégin*, l'animateur a reçu Janette Bertrand, Diane Jules et Claude Saucier à sa table. Le groupe humoristique Les Appendices s'est joint à la fête à sa manière bien particulière. Dans le faux documentaire *50 ans de télé et de Québec*, ils ont revisité les classiques de la chaîne comme eux seuls savent le faire, dans des parodies et des rencontres improbables entre le passé et le présent. La Fabrique culturelle les a suivis en coulisses des tournages pour documenter le travail de création.

D'autres émissions se sont penchées sur le Québec des cinq dernières décennies. *Formule Diaz* a ainsi célébré la culture québécoise avec des personnalités qui ont marqué leur époque. Du côté d'*Électrons libres*, Pierre Chastenay, Rabii Rammal et Marianne Desautels-Marissal ont dressé un bilan de certaines des avancées scientifiques les plus spectaculaires des 50 dernières années. *Ça vaut le coût* a présenté des montages d'archives tirées d'anciens magazines de service diffusés à Télé-Québec pour montrer à quel point la façon de consommer et les biens de consommation eux-mêmes ont changé au fil du temps. Dans une émission spéciale d'une heure, *Format familial* a mis en valeur un demi-siècle d'évolution humaine et de mentalités au Québec grâce aux histoires de vie de plusieurs participants. *Les francs-tireurs* se sont lancés dans une table ronde spéciale pour discuter de ce qui a marqué le Québec sur le plan social et politique. À *Dans les médias*, Anne-Marie Dussault, Marie-Louise Arsenault et les membres de l'équipe ont posé un regard critique sur les médias à l'aide des images qui ont frappé l'imaginaire, soulevé les passions ou des questions sociales importantes, et généré la réflexion. *Belle et Bum* s'est replongée dans les 15 ans de son histoire pour présenter ses moments marquants : de la visite rare, des moments d'émotion forte, des prestations mémorables... Enfin, à *Banc public*, Guylaine Tremblay a reçu Janette Bertrand pour discuter préjugés et tabous avec celle qui a toujours voulu comprendre sans juger. À l'occasion des festivités de la fête nationale dans la Vieille Capitale, on a aussi souligné les 50 ans de Télé-Québec avec une grande chanson de Jean-Pierre Ferland, *Les fleurs de macadam*.

Les nombreux tournages réalisés avec des personnalités télé-québécoises des 50 dernières années ont également servi à créer pour notre ligne du temps de touchantes vidéos, qui ont été mises en ligne sur un site soulignant les événements du 50^e anniversaire. La cinquantaine de capsules vidéo a offert au public de revoir une histoire riche de contenus, de personnalités, d'idées et de débats.

Tout au long de l'année, plusieurs médias ont souligné l'anniversaire de Télé-Québec, dont Radio-Canada, *La Presse+*, *Le Devoir*, *le Qui fait quoi*, *Le 30*, *Le Journal de Montréal*, une édition spéciale de *Infopresse* et de *L'itinéraire*. De façon générale, notre 50^e anniversaire et les émissions ou événements qui y ont été associés ont bénéficié d'une couverture médiatique excellente et favorable.

Le premier événement de cette année anniversaire a été le colloque *Télévision publique : se donner les moyens*, organisé conjointement par Télé-Québec et l'École des médias de l'UQAM, dans le cadre des *Rencontres de Montréal sur la télévision*, en mars 2018. Le colloque a donné lieu à des rencontres enrichissantes et à des discussions animées entre participants, parmi lesquels le cinéaste et producteur Hugo Latulippe, l'auteur François Avar, le directeur général des programmes de Télé-Québec, Denis Dubois, l'animatrice et productrice France Beaudouin, le vice-président principal de Radio-Canada, Michel Bissonnette, le directeur général de la Société suisse de radiodiffusion, Gilles Marchand, ainsi que les PDG de TV5 Québec Canada, de Télé-Québec et de TVO, respectivement Marie-Philippe Bouchard, Marie Collin et Lisa de Wilde.

Le colloque, auquel ont assisté près de 500 personnes, a été l'occasion de mettre en lumière l'importance de la télévision publique, notamment pour la jeunesse et les cultures minoritaires, à l'ère des transformations du numérique. Au cours de la journée, les participants ont également abordé les défis d'envergure que pose un monde des télécommunications en évolution constante et où les financements augmentent peu. En clôture d'événement, la marraine d'honneur, M^{me} Janette Bertrand, a remis, au nom de Télé-Québec, une bourse d'études à une étudiante en communication de l'UQAM.

Télé-Québec a poursuivi ses festivités à l'été en présentant un tout nouveau spectacle, *La fête de famille*. Des personnalités issues d'émissions phares de la programmation jeunesse de Télé-Québec des dernières années se sont rassemblés sur scène pour une première fois, afin de célébrer avec parents et enfants. Marc-André Coallier (*Le Club des 100 watts*) a animé cette grande fête dédiée



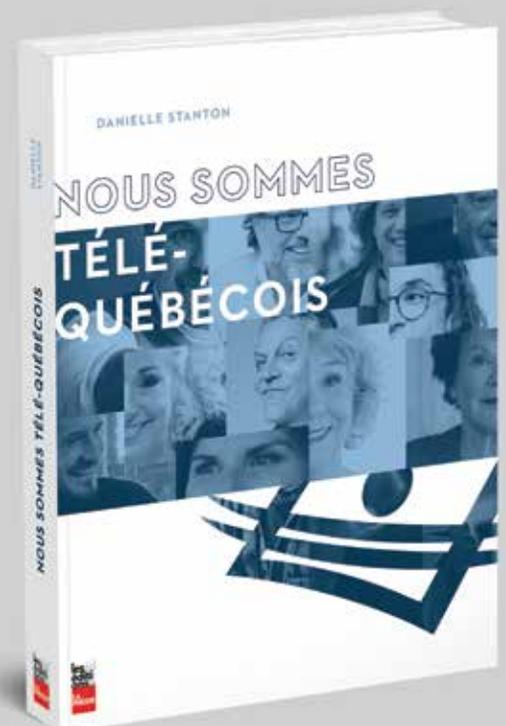
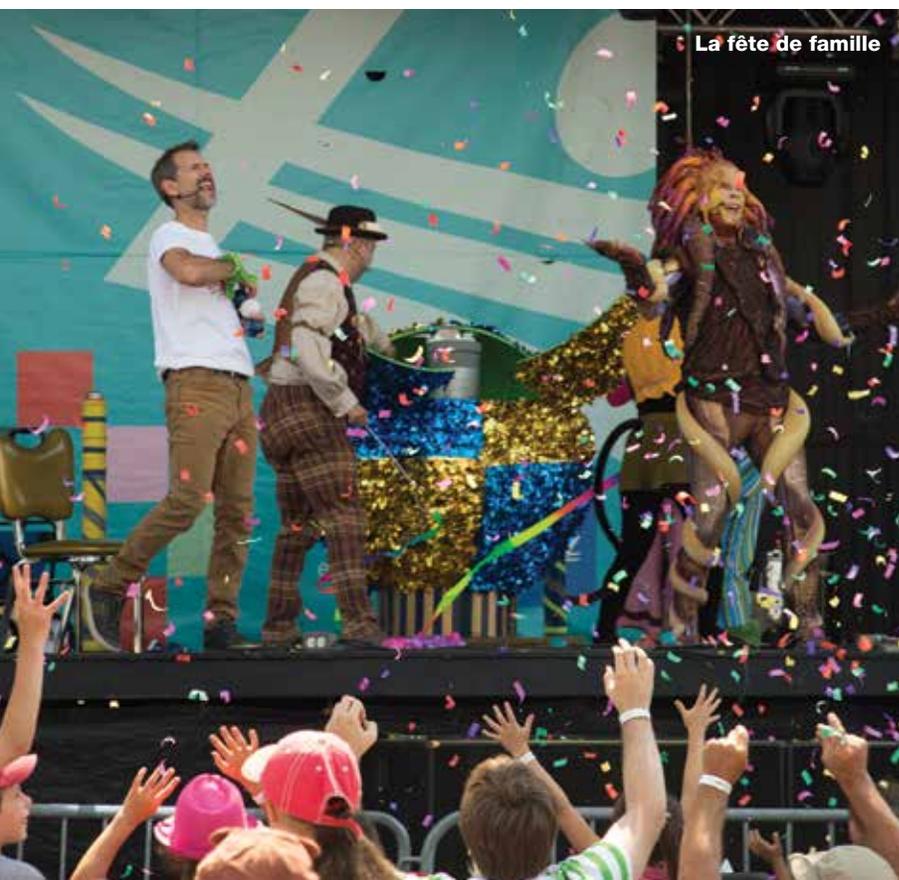
Concert La symphonie
de Télé-Québec

à la famille. Il était entouré des très aimés M. Craquepoutte (*Toc toc toc*), Baragouin (*Salmigondis*), Zalaé (*Toc toc toc*), Monsieur Ding Dong (*1, 2, 3... Géant*), Bagou (*Cornemuse*) et Xodias (*Les Argonautes*). Le spectacle a été présenté en primeur à des enfants de CPE du quartier Centre-Sud, où se situent les bureaux de Télé-Québec à Montréal, puis dans le circuit des festivals pendant l'été, ravissant chaque fois les enfants et leurs parents. La Fabrique culturelle a réalisé une capsule sur la création du spectacle et sur sa première représentation publique.

Pour clore de façon magistrale l'année de son 50^e anniversaire, Télé-Québec a convié le public à un concert unique de l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Yannick Nézet-Séguin : *La symphonie de Télé-Québec*. À la Maison symphonique, à Montréal, 70 musiciens et une chorale de 100 chanteurs ont revisité plus de 40 chansons et musiques qui ont marqué le monde de Télé-Québec depuis 1968. En plus de quelques comptines et berceuses classiques de *Passe-Partout*, l'orchestre a proposé un retour sur 50 ans d'affaires publiques, de questions de société, de culture et de variétés, de télévision jeunesse, mais aussi de drames et d'humour.

Avec ce projet, nous souhaitons rendre hommage au travail de compositeurs québécois qui ont rythmé, depuis cinq décennies, les rendez-vous télévisés de millions de Québécois. Il est rare que ces musiques soient mises à l'honneur, elles qui pourtant colorent en partie notre identité culturelle. Ce fut pour le public une occasion unique de les redécouvrir dans de tout nouveaux arrangements de François Vallières, de Blair Thomson et de Hugo Bégin. Ce concert unique a été présenté le 7 octobre et sera diffusé sur nos ondes pendant la programmation des Fêtes 2018 et en primeur, en ligne.

Le lendemain du concert, nous avons publié, en partenariat avec Les Éditions La Presse, le livre *Nous sommes Télé-Québécois*. Plus de 30 personnalités de la chaîne, d'hier à aujourd'hui, ainsi que des gens du public y témoignent de l'empreinte que Télé-Québec laisse sur eux et sur la société. Les propos ont été recueillis par l'auteure et journaliste Danielle Stanton, reconnue dans le milieu du magazine. L'ouvrage est un hommage au parcours exceptionnel d'une institution culturelle et éducative incontournable inscrite durablement dans l'ADN des Québécois.



Un marché grand public toujours plus diversifié

Télé-Québec est la seule chaîne conventionnelle dont l'auditoire des 25-54 ans s'est maintenu au fil des trois dernières années. Forte de son histoire, de son offre de contenus et des personnalités qui la façonnent, troisième média le plus influent au Québec⁴, Télé-Québec a accueilli en 2017-2018 plusieurs nouvelles têtes d'affiche, a abordé une foule de sujets pertinents, variés et étonnants, et a célébré 20 ans de *Francs-tireurs* et de Josée di Stasio, 15 ans de *Belle et Bum*, 10 ans de *Curieux Bégin* et la 100^e émission de *Cuisine futée, parents pressés*.

Nous avons entamé l'année du bon pied avec une émission spéciale de la rentrée de *Y'a du monde à messe*, où ont été réunies plus d'une trentaine de nos personnalités de l'antenne. Ensemble, elles ont lancé la programmation 2017-2018 en annonçant les couleurs et les nouveautés de leurs émissions. Fidèles au format de l'émission, elles ont aussi échangé sur un lien qui les unissait. L'émission a pris des airs de fête et a été regardée par 297 000 personnes⁵, en plus d'avoir eu de bons échos dans les médias.

Au cœur de la programmation de Télé-Québec depuis de nombreuses années, les magazines ont continué d'éclairer les citoyens au quotidien. Pour sa dernière année en ondes, *Formule Diaz* a visité toutes les sphères de la culture québécoise en recevant un grand nombre d'artistes de régions et de milieux divers, en plus d'accueillir quelques personnalités internationales. En décroissant la culture pour la rendre plus accessible à tous, *Formule Diaz* a été un véritable vecteur de découverte. À ce chapitre, *Y'a du monde à messe* ne laisse pas non plus sa place. Pour sa deuxième saison, le grand plateau mené par Christian Bégin a poursuivi sur sa lancée en faisant redécouvrir des personnalités publiques connues ou moins connues sous un jour différent. Habile à tirer les confidences de ses invités, il a ouvert la porte à des sujets aussi importants que la diversité sexuelle, la protection du patrimoine culturel, l'éducation numérique et même les enjeux de la culture autochtone. Sur le *Banc public* de Guylaine Tremblay, il a entre autres été question du marché du travail en pleine révolution, de la consommation de drogues de performance, de la place des aînés, de l'épuisement parental et de l'intégration des nouveaux arrivants. À *Dans les médias*,

notre nouveauté animée par Marie-Louise Arsenault, des spécialistes des médias se sont penchés sur ce que nous révèlent les images fortes diffusées chaque semaine dans les médias nationaux et internationaux. En cette époque de faits alternatifs et de post-vérité, une telle émission s'avère essentielle.

À *Deux hommes en or*, où Pierre-Yves Lord se joignait à Patrick Lagacé à l'animation, on a également abordé des sujets délicats et incontournables dans le paysage social actuel, en recevant des personnalités qui font parler d'elles, soulèvent le débat, foulent la scène et changent les perceptions. Pour une vingtième saison en ondes, *Les francs-tireurs* ont quant à eux confronté les tabous, examiné de nouveaux courants, fouillé des cas insolites et scruté à la loupe les dossiers chauds de l'actualité.

Ça a aussi chauffé en cuisine avec Josée di Stasio (*di Stasio*), Martin Picard (*Un chef à la cabane*) et Christian Bégin (*Curieux Bégin*), qui ont tous les trois exploré des paysages culinaires fascinants, depuis les Escoumins jusqu'au Maroc, en passant par la Loire, Expo 67, les pays scandinaves et Saint-Henri. Avec eux, et avec les recettes simples et nutritives de *Cuisine futée, parents pressés*, notre public s'est nourri d'idées inspirantes, de trouvailles étonnantes et de produits de qualité.

À *Format familial*, Bianca Gervais et Sébastien Diaz sont allés à la rencontre de nombreuses familles du Québec et ont parlé de parentalité sous toutes ses formes et avec tout ce qu'elle suppose. Notre public a aussi pu profiter des conseils éclairés et éclairants des spécialistes invités à *Ça vaut le coût*, qui ont, au fil de l'année, tracé le portrait des consommateurs québécois et remis en question leurs habitudes d'achat. C'est aussi ce qu'a fait le coloré comptable Pierre-Yves McSween dans notre nouveau magazine *L'indice McSween*. Aussitôt en ondes, aussitôt adopté par les téléspectateurs, l'économiste s'est rendu sur le terrain pour mieux illustrer les concepts économiques et les différentes composantes des finances personnelles. Un exercice de vulgarisation très efficace auprès du public et qui s'est rapidement hissé en tête du palmarès d'écoute.

Avec son goût insatiable pour la découverte, Télé-Québec a continué de proposer des documentaires et des séries documentaires marquantes, leur consacrant même une case unique du lundi au jeudi, à 20 h. Parmi les documentaires présentés dans cette case, notons la populaire série *De garde 24/7*, qui est passée en 2017-2018 à un format de 60 minutes et a remporté trois Gémeaux pour cette troisième saison; les difficiles mais non moins percutants documentaires *La cure*, qui suivait le parcours semé

4. Indice Ipsos-Infopresse 2018, étude menée auprès d'un échantillon de 2 000 Québécois, du 15 au 23 janvier 2018.

5. En tout 297 000 téléspectateurs 2 ans+ pour ses diffusions du vendredi 8 et du dimanche 10 septembre 2017.



Banc public



L'indice McSween



Un chef à la cabane



Génial!

d'embûches d'hommes aux prises avec de graves problèmes de dépendance; *Jouer dur*, qui nous a offert un accès privilégié à un monde hyper secret : celui d'Ubisoft Montréal, plaque tournante de la création et de la production de jeux vidéo; *L'écran roi*, sur le pouvoir d'attraction impressionnant des écrans sur les jeunes; *Déchirements*, sur de jeunes Québécoises issues de communautés culturelles et tiraillées entre deux systèmes de valeurs; *Les ultras*, sur le monde fascinant des coureurs d'ultramarathons, qui cherchent constamment à repousser leurs limites; *100 ans à table*, où neuf des plus grands créateurs de la gastronomie culinaire québécoise ont retracé l'évolution du Québec autour de notre indépendance culinaire; et *Bagages*, qui nous a fait découvrir le récit de jeunes adolescents dont la famille a tout quitté pour un monde meilleur. Ce documentaire très touchant a beaucoup fait parler de lui dans les médias et dans le public, en plus de remporter plusieurs prix et distinctions. Il a même été présenté à l'ambassade du Canada à Washington.

Après 15 saisons, *Belle et Bum* peut-elle encore nous donner envie de chanter, de nous exprimer et de danser? Oui, oui, et encore oui! À l'antenne de Télé-Québec depuis 30 ans, Normand Brathwaite, avec la complicité de

Mélissa Lavergne et de l'orchestre, a laissé toute la place aux artistes de la relève, aux grands noms de la chanson et aux divers styles qui composent le paysage musical du Québec. À *Microphone* (finaliste au prestigieux gala européen des prix Rose d'or, qui récompense le meilleur de la télé et de la radio), l'amoureux de musique Louis-Jean Cormier a ouvert son studio à une vingtaine d'artistes qui ont marié leurs talents pour faire redécouvrir la musique francophone de façon toute spéciale. Les amateurs d'humour ont aussi été comblés par une nouvelle saison de *Like-moi!* grâce à des personnages et des situations plus absurdes que jamais, mais qui saisissent pourtant si bien l'ADN de la génération Y. Pour souligner le 40^e anniversaire de la Ligue nationale d'improvisation (LNI), nous avons proposé une formule complètement renouvelée du *National d'impro*, dans laquelle le public a pu suivre huit équipes, depuis le repêchage jusqu'à la finale. Signe indéniable de l'association durable entre Télé-Québec et le monde de l'improvisation, les vedettes de *Like-moi!* ont pris part au match-bénéfice de la LNI, en mai 2018.

Cette année encore, Télé-Québec a eu de quoi plaire à tous les amateurs de films, même les plus gourmands des cinéphiles, avec près de 300 films provenant de plus d'une



Belle et Bum
au Festival d'été
de Québec



Bagages

douzaine de pays. Dans les cases *Cinéphile*, *Franco-film*, *Cinéma en fête*, *Ciné-mollo* et *Ciné-cadeau*, le public a pu voir de nombreux films d'exception, des classiques comme des primeurs. À l'automne et à l'hiver, les amoureux de grandes séries ont pu poursuivre leur visionnement de nouvelles saisons de *Chroniques du crime américain*, de *Homeland*, de *SOS sages-femmes* et de *Poldark*, en plus de découvrir la minisérie *Danse lascive*.

Pendant la période des Fêtes, Télé-Québec est demeurée une destination de choix pour les familles avec sa programmation spéciale sur 23 jours. En musique, en jeunesse, en humour et en fiction, il y en a eu pour tous les goûts grâce à *Y'a du monde à messe de Noël*, *Belle et Bum des Fêtes*, la toute première revue de l'année offerte par Les Appendices : *Tourlou 2017* – lauréate de deux Gémeaux, dont celui de la meilleure spéciale humoristique –, les émissions thématiques de *Cochon dingue* et le désormais traditionnel bêtisier de *Like-moi!*

Auditoire de Télé-Québec

Au terme de l'année télévisuelle 2017-2018⁶, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,6% auprès des téléspectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus et de 4,2% auprès de ceux qui sont âgés de 25 à 54 ans. Télé-Québec a rejoint 3,8 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 51% des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne deux heures par semaine.

Jeunesse

En moyenne chaque semaine, en 2017-2018, plus d'un demi-million de jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit près des deux tiers des enfants québécois⁷.

Durant les heures de programmation destinées au jeune public⁸, Télé-Québec s'est positionnée encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 17,9% auprès des enfants de 2 à 11 ans, soit plus du double de son plus proche concurrent jeunesse (la chaîne Disney : 8,9%). En moyenne chaque semaine, Télé-Québec a rejoint 63% des jeunes Québécois francophones de 2 à 11 ans, et chacun d'eux lui a consacré plus de trois heures par semaine.

Les parents⁹ ont aussi été nombreux aux côtés de leurs tout-petits; ils ont été 533 000 – soit presque la moitié des parents québécois (47%) – à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec en moyenne chaque semaine.

À l'automne 2017 et à l'hiver 2018, Télé-Québec a monopolisé le palmarès des 10 émissions jeunesse régulières les plus regardées par les jeunes de 2 à 11 ans.

Grand public

Le magazine *L'indice McSween* a rapidement su trouver son public et a maintenu d'excellentes parts d'écoute pendant toute sa première saison, trônant même à la première place du palmarès de l'automne-hiver 2017-2018, avec un auditoire total de plus de 400 000 téléspectateurs. Autre grand succès de la programmation, *Like-moi!* continue de susciter l'intérêt d'un public plus généralement acquis aux plateformes de diffusion en ligne. Sur notre site Internet, la série cumule près de 1,5 million de visionnements pour sa saison présentée à l'hiver. Enfin, la retransmission du *Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale 2018* a attiré au total 758 000 téléspectateurs¹⁰.

Encore plus visible auprès de ses publics

Des partenariats solides

Fort de ses résultats en croissance ces cinq dernières années, tant ses résultats d'écoute et d'achalandage multiplateformes que ses revenus autonomes, Télé-Québec souhaite améliorer la découvrabilité de ses contenus auprès du public et faire rayonner sa pertinence et sa raison d'être.

Nous avons donc poursuivi notre stratégie de commercialisation de contenu avec plusieurs partenaires média. Conjointement avec *La Presse*, Télé-Québec a créé des insertions promotionnelles sous forme de courts articles, de vidéos et de photos, puis de cahiers XTRA sur l'application *La Presse+* qui ont encore cette année connu d'importants taux d'engagement. Selon les rapports de campagne, Télé-Québec bat largement les autres annonceurs, avec des durées de lecture deux fois plus élevées que la moyenne des autres XTRA de *La Presse+*. De plus, une annonce publiée le 14 septembre sur *La Presse Mobile* a obtenu un record de clics, tous annonceurs confondus, pour l'application¹¹.

6. Source : Numeris, InfosysTV – PPM Année de programmation de Télé-Québec pour 2017-2018 du 11 septembre 2017 au 9 septembre 2018, du lundi au dimanche 2h-2h.

7. Portée hebdomadaire 1 minute pour les 2-11 ans : 516 000 (63%).

8. Créneaux jeunesse de Télé-Québec : lundi au vendredi 6h-11h et 15h-19h, puis samedi et dimanche 6h-14h.

9. Parents : Adultes de 25 à 54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer.

10. Source : Numeris, InfosysTV – PPM Année de programmation de Télé-Québec pour 2017-2018 du 11 septembre 2017 au 9 septembre 2018, du lundi au dimanche 2h-2h.

11. Rapport de campagne, *La Presse+*, *LaPresse.ca* et *La Presse Mobile*, du 9 au 29 septembre 2017.



Y'a du monde à messe



De garde 24/7



Like-moi!

En juin 2018, à l'occasion du 50^e anniversaire de Télé-Québec et de la 18^e année de partenariat avec Les Arts et la Ville, le réseau culturel nous a invités à Sept-Îles pour présenter un atelier interactif sur le travail de nos équipes en région et sur l'importance d'assurer une plus grande visibilité aux arts partout au Québec. La présentation, faite par les coordonnateurs de nos 10 bureaux régionaux, a connu un franc succès. Autre partenariat de longue date : Télé-Québec a une fois de plus pris part au Grand défi Pierre-Lavoie avec sa capsule énergique pour les Cubes Énergie, qui incite les jeunes du primaire et du secondaire à bouger. Produite en 2017, la capsule a à ce jour été visionnée plus de 116 000 fois sur YouTube. Par ailleurs, un nouveau partenariat a été conclu avec le Musée Grévin pour l'exposition *Les coulisses de l'animation*. Pendant la période des Fêtes, six films tirés de la programmation de *Ciné-cadeau* ont été présentés en version intégrale dans l'exposition, où la salle de projection avait été décorée aux couleurs de Télé-Québec.

Nous avons également renouvelé notre partenariat avec l'ADISQ pour présenter le Premier Gala de l'ADISQ en octobre 2017. Pour une deuxième année consécutive, Sébastien Diaz a été à la barre du grand rendez-vous musical. Du jazz au classique en passant par le hip-hop et l'alternatif, le Premier Gala de l'ADISQ célèbre ce qui se fait de meilleur au Québec. Une soirée de consécration pour les artistes et artisans de la chanson québécoise. Au même moment, l'équipe de La Fabrique culturelle s'était faufilée dans les coulisses de l'événement pour recueillir les impressions des gagnants et les partager sur son compte Instagram. De plus, La Fabrique a mis en lumière sur son site Web les neuf artistes nommés pour la première fois au Premier Gala de l'ADISQ. *Belle et Bum* et *Formule Diaz* ont elles aussi fait place à la relève en invitant certains des finalistes aux prix Félix, et ce, tout au long de l'année.

Une campagne artistique pour se faire reconnaître

Télé-Québec s'est toujours fait un point d'honneur de créer une campagne avec ses artistes, qui incarnent la personnalité du diffuseur. En juin 2018 ont eu lieu les tournages et les séances photographiques en compagnie de nos personnalités de l'antenne pour la saison 2018-2019. Cette année, le mandat de mettre en valeur la soixantaine de personnalités a été confié à la comédienne et photographe de renom Julie Perreault. Le travail de l'équipe a été déployé en publicité et en promotion de Télé-Québec dès la fin de juillet, en amont de la rentrée 2018-2019.

Des récompenses

La programmation de Télé-Québec continue d'accumuler les prix et récompenses. Soulignons d'emblée les 33 prix Gémeaux remportés au gala le plus récent, en septembre 2018. Ces prix ont couronné le travail exceptionnel réalisé en 2017-2018 par nos équipes et par les producteurs avec lesquels nous faisons affaire.

Les membres de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT), ainsi que les artistes finalistes, dans leurs discours de remerciement, ont salué l'audace de la chaîne éducative et culturelle du Québec, son engagement indéfectible envers la jeunesse et son appui inconditionnel à la culture d'ici. À l'occasion d'un hommage bien senti mettant en vedette la chanteuse Véronique Béliveau ainsi que la chorale de *Y'a du monde à messe*, l'ACCT a vanté le grand apport de Télé-Québec au paysage télévisuel québécois depuis sa création, en 1968.

Parmi les productions récompensées, mentionnons *Cochon dingue*, qui est repartie encore cette année avec quatre prix, dont celui de la meilleure émission ou série jeunesse : magazine ; *Like-moi!*, avec quatre Gémeaux également, dont ceux de la meilleure série humoristique et de la meilleure interprétation : humour ; *De garde 24/7* (trois Gémeaux) et *Génial!* (trois Gémeaux). L'animateur et vulgarisateur scientifique Pierre Chastenay recevait quant à lui en janvier 2018 la médaille Sandford Fleming, qui souligne la grande contribution d'une personnalité à la compréhension des sciences par le grand public. Pour sa part, le film d'animation *Nelly et Simon : Mission Yéti*, auquel Télé-Québec a contribué financièrement, a été sélectionné dans 18 festivals, en plus de décrocher le titre du meilleur film d'animation à la 31^e cérémonie du International Film Festival for Children and Youth d'Isfahan, en Iran. Pour voir tous les prix remportés par notre programmation 2017-2018, rendez-vous à la page 36 du présent rapport.

825 000
visiteurs uniques*
par mois sur les différents
sites de Télé-Québec

**6^e SITE TÉLÉVISUEL QUÉBÉCOIS
PARMI LES PLUS FRÉQUENTÉS
CETTE ANNÉE**

* Source : Comscore (Canada) données multiplateformes (pour les V.U., la mobilité et les sites canadiens éducation, famille, jeunesse).

www.telequebec.tv
est le **site francophone**
le plus fréquenté parmi
les sites canadiens
consacrés à l'éducation,
à la famille ou à la jeunesse

En 2017-2018, un total de
28,7 millions* de visites
ont été comptabilisées sur
les différents sites de Télé-Québec

Plus de **80 millions**
de pages vues

* Source : Données annuelles de septembre 2017 à août 2018.

65 % des visiteurs
accèdent au site au moyen
d'un **appareil mobile**

40 % des visiteurs
de www.telequebec.tv
sont des **parents***

* Parents : Comscore, desktop seulement, profil des visiteurs 18 ans+, moyenne septembre 2017 à mai 2018.

13,5 millions
de demandes de
branchement vidéo*

**DONT 58 % POUR DES PRODUITS
DESTINÉS AU JEUNE PUBLIC**

* Source : Données internes de Télé-Québec.

Les sites jeunesse
et les deux portails jeunesse
de Télé-Québec ont cumulé
2,5 millions* de visites
au cours de la dernière année
—
18 millions de pages vues

* Source : Données annuelles de septembre 2017 à août 2018.

À ce jour, plus de
50 000 profils d'enfants
de 3 à 6 ans ont été créés dans
l'**application Mon ami Bulle**
—
15 % de la population cible

* Source : Google Analytics, visites mensuelles de septembre 2016 à août 2017 ; Population 3-6 ans en 2015 : 271 000 (Démographie : la population du Québec et les familles, MFA, données de juillet 2015).

Sur toutes les plateformes

Les habitudes d'écoute changent, ici comme ailleurs, et Télé-Québec offre ses contenus sur toutes les plateformes, et ce, tout le temps. Elle multiplie aussi les contenus numériques, dont plusieurs vont enrichir son site Internet, le plus fréquenté parmi les sites francophones canadiens consacrés à l'éducation, à la famille ou à la jeunesse.

Une multitude de contenus Web

Cette année, Télé-Québec a présenté trois webséries qui ont toutes connu beaucoup de succès. *L'arène*, à laquelle plusieurs groupes et rappeurs connus ont pris part, a donné l'occasion de découvrir l'univers du rap québécois. La série a été remarquée à l'international et a remporté le prix de la meilleure série Web et digitale au Festival de fiction TV de La Rochelle, en France. Pour une seconde saison, *Les Brutes*, Lili Boisvert et Judith Lussier, ont cherché à provoquer et à faire réagir le public avec leur esprit vif, leur féminisme assumé et leur regard drôle et irrévérencieux porté sur les sujets de l'heure. Deux Gémeaux sont venus récompenser cette deuxième saison, dont celui de la meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : magazine. Enfin, Emmanuel Schwartz, Virginie Fortin, Julien Corriveau, Éric Bernier, Christian Bégin et Julien Lacroix ont été en vedette dans la comédie dramatique *Sylvain le Magnifique*, où on a suivi Sylvain, dit « le Magnifique », un illusionniste québécois reconnu qui s'avère être secrètement un vrai magicien. Une histoire originale qui a su trouver son public. À l'été, nous avons annoncé deux nouvelles webséries pour 2018-2019 : *OFF*, une fiction jeunesse, et *On se fera pas d'amis*, un magazine de société.

En 2017-2018, nos équipes se sont mobilisées pour imaginer et créer deux nouvelles plateformes jeunesse, que nous avons lancées en août 2018. Les plateformes Coucou, pour les 3 à 5 ans, et Squat, pour les 6 à 12 ans, offrent un environnement sécuritaire et amusant, ainsi qu'une foule de contenus de qualité conçus spécialement pour chaque groupe d'âge, dont 280 heures de contenus exclusifs : des vidéos de grande qualité et de nombreux jeux.

Avec ces deux nouvelles plateformes, Télé-Québec confirme sa volonté de maintenir son leadership en jeunesse et famille et remplit pleinement son mandat éducatif. Ce sont des endroits où les jeunes peuvent s'amuser et interagir dans des cadres ludiques, s'exercer à communiquer, apprendre à apprécier et s'habituer à raisonner tout en ayant du plaisir. Télé-Québec a toujours misé sur l'intelligence des enfants, et ces plateformes prouvent notre volonté

de les accompagner au quotidien avec des contenus et des expériences à la mesure de leur intelligence et de leur perspicacité.

Une troisième plateforme a été en développement en 2017-2018, celle-ci entièrement consacrée à l'alimentation. La conception de Cuisinez! a également mobilisé nos ressources pour une mise en ligne en octobre 2018.

Notre application Mon ami Bulle continue de susciter l'intérêt des tout-petits et de leur famille. En 2017-2018, elle accompagnait plus de 50 000 enfants au Québec. Trente nouvelles comptines de Bulle et des contes en vidéo ont bonifié l'application cette année.

En mars 2018, quelques changements apportés au menu de notre site telequebec.tv ont permis de mettre de l'avant nos contenus en baladodiffusion ainsi que la diffusion en direct de notre programmation sur le Web. Trois de nos émissions sont actuellement offertes en baladodiffusion, soit *Y'a du monde à messe*, *Les francs-tireurs* et *Deux hommes en or*, en plus des séries de La Fabrique culturelle.

Dans les réseaux sociaux

Sur notre page Facebook, qui atteignait exactement 90 000 abonnés au 31 août 2018, nous avons offert à un public intéressé et curieux plusieurs occasions de rassemblement autour de sessions *live*, un moyen de diffusion qui gagne en popularité depuis deux ans. Ces événements ont rassemblé les abonnés (et non-abonnés!) à quelques reprises durant l'année, par exemple autour d'entrevues réalisées en direct avec les conférenciers invités au colloque *Télévision publique... se donner les moyens*; autour du lancement de la nouvelle saison de *Like-moi!* au cabaret Le Bordel Comédie Club en compagnie de grands *fans*; autour du lancement de notre programmation 2018-2019, présenté en direct sur Facebook pour la toute première fois; et autour de *L'avant-MAMMOUTH*. Les jeunes Alice Morel-Michaud et Massi Mahiou, véritables vedettes auprès du jeune public, avaient donné rendez-vous aux adolescents sur la page Facebook de *MAMMOUTH* pour un direct au cours duquel ils se sont entretenus avec les animateurs Pier-Luc Funk et Sarah-Jeanne Labrosse, et avec des personnalités inspirantes de *MAMMOUTH* 2017.

Le taux d'engagement (le nombre d'interactions enregistrées à la suite d'une publication) sur Facebook a doublé en 2017-2018, avec la redistribution des ressources au sein de l'équipe des Communications. Un lien plus fort a été tissé avec nos abonnés grâce à des échanges plus

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Ce n'est pas d'hier que Télé-Québec et le milieu de l'éducation entretiennent des liens étroits. De fait, depuis sa création, Télé-Québec a su proposer des contenus adhérent aux valeurs éducatives chères au Québec. Depuis 2014, le projet Télé-Québec en classe offre au personnel enseignant du primaire et du secondaire des trousseaux pédagogiques numériques comme matériel de soutien. Son catalogue comprend des trousseaux en mathématique, en science et technologie et en univers social.

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons développé une trousse en littératie qui est actuellement en attente de publication. Cette trousse en littératie s'adresse aux élèves du 1^{er} cycle du primaire. Seize albums jeunesse d'auteurs et d'illustrateurs québécois ont été transformés en outils interactifs afin de favoriser l'enseignement explicite du vocabulaire.

Chaque album propose de travailler l'histoire selon différents niveaux de lecture et donne accès à un guide pédagogique regroupant du matériel imprimable et des tableaux d'idées pour créer des cartes sémantiques. En vidéo, un sympathique personnage, Cali, un petit panda roux, créé et conçu par Télé-Québec s'amuse avec les mots et partage son intérêt pour la langue française avec les élèves. Par ce personnage, Télé-Québec veut valoriser la curiosité, le plaisir et l'innovation.



LA CLEF

En 2018, Télé-Québec a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le mandat de créer un projet de littératie familiale. Intitulé La CLEF : Compter, lire et écrire en famille, ce projet numérique à l'approche novatrice a été rendu possible grâce à un investissement de 1 million de dollars du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Lancé en janvier 2018, le projet La CLEF offre aux parents des outils éducatifs, interactifs et ludiques pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique. En quelques mois d'existence, La CLEF a déjà créé une communauté solide autour de ses ressources. Avec ce projet, Télé-Québec démontre son savoir-faire en matière de jeunesse et de famille, en plus d'affirmer haut et fort son mandat éducatif et culturel.

La CLEF propose du contenu éducatif interactif et ludique accessible sur le Web et les médias sociaux. Par des capsules vidéo, une série Web de fiction, des jeux et des concours, les parents bénéficient de trucs et d'astuces simples et ludiques. Le développement de ces contenus s'appuie sur l'expertise d'organismes d'alphabétisation, sur les résultats de recherches universitaires et scientifiques, ainsi que sur l'avis de groupes de discussion auxquels des parents, des enseignants et des conseillers pédagogiques ont participé. La CLEF s'inscrit dans le cadre de la Politique de la réussite éducative et de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants, lancée le 16 janvier 2018.



réguliers entre la gestionnaire et la communauté. À la suite de ces changements, nous avons lancé deux groupes de discussion à même la page de Télé-Québec, la première sur le cinéma et la seconde sur les documentaires. Créés en avril 2018, les groupes comptent respectivement 1100 et 500 membres, et ils génèrent quotidiennement des discussions animées, tant sur notre programmation que sur les enjeux politiques, culturels ou sociétaux abordés par nos films et documentaires.

Parmi les publications populaires, on retrouve encore une fois les sketches de *Like-moi!* présentés en primeur, ainsi que les extraits de *Microphone*, de *Format familial* et de *Y'a du monde à messe*, puis les vidéos de La CLEF et de la ligne du temps du 50^e anniversaire. Tout au long de l'année, nos équipes ont aussi conçu des vidéos spécialement pensées pour les réseaux sociaux – questionnaires, karaokés, coups publicitaires...

Une vitrine nationale et internationale pour la culture québécoise

La programmation

En 2017-2018, la programmation de Télé-Québec a fait voyager le public aux quatre coins du Québec. À l'invitation de Sébastien Diaz et de son équipe de *Formule Diaz*, on s'est notamment rendu dans le Bas-Saint-Laurent, en Abitibi-Témiscamingue, dans Lanaudière et dans Chaudière-Appalaches pour des émissions spéciales consacrées aux talents émergents ou reconnus de ces régions, mais aussi à la découverte et à la visite de lieux de diffusion qui font rayonner les artistes et artisans hors des grands centres urbains.

En plus de continuer à présenter l'expertise, l'engagement et la richesse de la culture acéricole au Québec, Martin Picard et ses collaborateurs de *Un chef à la cabane* ont cette année plus que jamais célébré les produits du terroir et les ont même fait rayonner jusqu'au Maroc. Ils ont aussi pris la route de la Beauce, de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent, ils ont fait leurs courses chez des producteurs de pommes et de tomates, ils ont visité un élevage, puis une jeune érablière à Sainte-Foy, entre autres. *Un chef à la cabane* marie en cuisine le meilleur de nos régions.

Josée di Stasio a également fait voyager nos papilles gustatives en se dirigeant du côté des Cantons-de-l'Est pour y retrouver des éleveurs et des producteurs locaux, en plus de s'offrir un beau détour pour visiter un vignoble

biologique. Elle s'est également rendue en Montérégie pour découvrir une ferme où on valorise la polyculture sur la base d'un modèle d'agriculture bio-intensive qui suscite de plus en plus d'intérêt, notamment chez les agriculteurs de la relève au Québec. Une émission complète de *di Stasio* a été consacrée à de petits commerces de Québec, dans lesquels notre sympathique animatrice a fait une véritable virée gourmande.

Pour une deuxième année consécutive, *Belle et Bum* a fait danser le public du Festival d'été de Québec à l'occasion d'une émission spéciale enregistrée en juillet 2018. Cette année, Normand Brathwaite, Mélissa Lavergne et leur orchestre ont célébré l'Acadie et le Québec en musique. Toujours en juillet, ils ont aussi créé au FestiVoix de Trois-Rivières un spectacle unique qui a rassemblé sur scène de grands noms de la chanson québécoise. Ces deux émissions spéciales ont été produites par une maison de production de Québec et seront présentées dans la programmation 2018-2019 de Télé-Québec. De même, nous avons diffusé *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale*, qui fait rayonner la culture québécoise.

Afin de bien représenter les jeunes de toutes les régions du Québec, une attention particulière a été accordée à l'origine des jeunes jurés sélectionnés pour former le premier jury *MAMMOUTH*. Autour de la table de délibérations se sont retrouvés des adolescents de la Montérégie, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, de Montréal et des Laurentides. Parmi les personnalités sélectionnées, on retrouvait également une belle proportion de gens issus de différentes régions du Québec, dont la région métropolitaine, l'Estrie, le Saguenay, la Mauricie, la Capitale-Nationale, ainsi que des États-Unis et de la Nouvelle-Écosse, et même un globe-trotter! Notre émission jeunesse *Cochon dingue* a elle aussi tourné plusieurs segments en région en 2017-2018, soit au Centre-du-Québec, en Montérégie, en Mauricie, dans Lanaudière et dans les Laurentides. Quant à notre jeu *Le dernier passager*, il est encore entièrement tourné à Québec, avec des écoles de plusieurs régions.

Du côté de la science, notre magazine *Électrons libres* s'est rendu à Sherbrooke et dans la région de la Montérégie pour rencontrer des spécialistes, et le partenariat de *Génial!* et de l'Université de Sherbrooke s'est poursuivi tout au long de l'année. Plusieurs expériences ont été tournées en région, par exemple au Fort Chambly, au barrage hydroélectrique de Beauharnois et dans un centre d'aviation à Saint-Hyacinthe.



Au cours de la dernière année, nous avons entamé et complété une refonte en profondeur du site Internet de La Fabrique culturelle, qui n'avait subi que quelques modifications mineures depuis son lancement, en 2014. Avec un tout nouveau design et une navigation repensée, il offre une expérience améliorée aux utilisateurs et met mieux en valeur les contenus.

La Fabrique peut également compter sur deux nouveaux ambassadeurs : la comédienne Sophie Cadieux et le rappeur Webster ont en effet pris la relève de l'auteure Kim Thúy. L'un et l'autre ont présenté des séries sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Sophie Cadieux avec le balado *En filigrane*, dans lequel elle invite des créateurs de divers horizons à raconter un épisode qui a marqué leur vie et contribué à façonner leur démarche artistique. Et Webster avec la websérie *Artéfacts*, dans laquelle il s'intéresse au patrimoine bâti du Québec en explorant des lieux que l'on pense bien connaître, mais qui cachent bon nombre de secrets.

En 2017-2018, nous avons noué de nouvelles alliances avec des organismes et des sociétés d'État. D'abord, un partenariat majeur avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dans le cadre duquel La Fabrique culturelle a produit une expérience de réalité virtuelle novatrice qui a fait le bonheur des visiteurs de plusieurs salons du livre au Québec, en plus de se transporter dans deux événements littéraires majeurs à Paris : le Salon

du livre et le Marché de la poésie. La Fabrique a également produit quatre contenus sur les métiers d'art en collaboration avec la SODEC. Puis, autre partenaire d'importance, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, avec lequel La Fabrique a aussi proposé des contenus. Parmi les autres nouveaux partenariats d'envergure, notons Secondaires en spectacle, la Cinémathèque québécoise et Communication Jeunesse.

Cette année, la collaboration étroite entre La Fabrique culturelle et le milieu de l'éducation s'est encore renforcée. Né d'un partenariat entre La Fabrique culturelle et le Service national du RÉCIT (Réseau Éducation Collaboration Innovation Technologie), le projet La Fabrique à l'école découle d'un projet de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières en association avec le Plan culturel numérique. Le projet, qui a été déployé pendant l'année scolaire 2017-2018, préconise l'utilisation de certains contenus vidéo de La Fabrique culturelle comme soutien à l'enseignement des arts. Dans les deux premières phases du projet (automne 2017 et hiver 2018), huit situations d'apprentissage et d'évaluation ont été créées par des enseignants à partir d'autant de vidéos de La Fabrique culturelle.

LA
FABRIQUE
CULTURELLE.tv



Partenaire depuis la création de La Fabrique culturelle, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a réitéré son engagement avec un investissement de 200 000 \$ en bourses. Les œuvres retenues ont été diffusées en primeur sur La Fabrique culturelle au cours de l'année. Les projets strictement audio sont désormais admissibles à la mesure.

Une première série produite par un producteur externe a été diffusée cet été par La Fabrique culturelle. La série *Un été à la Chapelle* présente la région de Mégantic selon le regard de six artistes de la relève. Ces chanteurs et musiciens ont plongé au cœur d'une ville riche de ses habitants et de ses attraits exceptionnels à l'occasion d'une immersion culturelle et touristique en saison estivale. Les invités ont notamment offert une prestation musicale à la Chapelle du rang 1 de Lac-Mégantic, une chapelle abandonnée transformée en salle de spectacle par une famille passionnée et engagée.

Suivant l'intérêt actuel pour les contenus audio, La Fabrique a renouvelé sa série *Quartier Général* – en plus de produire ses deux premières séries originales, *En filigrane* et *Atalukan* – qui a proposé des rencontres avec des conteurs à l'imaginaire prolifique, sur le bord du lac Saint-Jean. La série a récolté une nomination aux prix NUMIX 2018.

Au printemps 2017, la présence de La Fabrique dans les événements culturels prenait un tout autre visage avec la production de ses deux premières expériences de réalité virtuelle. En 2017-2018, nous avons enrichi cette offre avec une toute nouvelle expérience musicale mettant en vedette Fanny Bloom et Karim Ouellet, et avec *Panoramique : 360° de poésie*, produite en collaboration avec la SODEC. Dans cette expérience, qui a voyagé jusqu'à Paris, les vers de trois poètes québécois (Judy Quinn, Jean-Philippe Chabot et Véronique Cyr) servent de trame narrative à un conte visuel aux accents oniriques et mettant en vedette une étrange gamine, un loup et les paysages enneigés de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Avec cette production, nous avons pris le pari de rendre la poésie plus accessible au grand public et de faire découvrir sous un jour différent les mots de trois poètes au talent indéniable.



En moyenne
83 000* visites par mois
ont été enregistrées sur le site
lafabriqueculturelle.tv

—
1,5 million de pages vues

* Source : Google Analytics, de septembre 2017 à août 2018.

La consommation de vidéos
sur le site de La Fabrique culturelle
est toujours **appuyée par**
le déploiement des contenus
sur les médias sociaux et sur
les plateformes de diffusion
de nombreux partenaires.

Près de
2,2 millions*
de visionnements de vidéo
pour La Fabrique culturelle

* Sources : Site de La Fabrique culturelle : Branchements vidéo (GA) : comptés au démarrage de la vidéo (video-start + secondary-video-start) et page Facebook de La Fabrique culturelle : vues vidéo natives 3 secondes+.

À la fin d'août 2018 :

La **communauté** de La Fabrique culturelle compte
plus de **6 400 membres***

* Source : Données internes de Télé-Québec.

—
8 300 capsules* sont disponibles
sur le site pour visionnement

* Source : Données internes de Télé-Québec.

—
79 000 personnes* sont abonnées
à la **page Facebook** de La Fabrique culturelle

* Source : Facebook, août 2018.

Rayonnement des contenus

TV5MONDE, accessible à 354 millions de foyers dans 198 pays, continue de démontrer sa conviction que la programmation de Télé-Québec présente un grand intérêt pour la francophonie internationale. En 2017-2018, elle a diffusé des saisons de nos émissions *Curieux Bégin, di Stasio, Électrons libres, Format familial, Cochon dingue, 100 % Animal*, nos documentaires *100 ans à table, Ados, sexe et confidences, Bagages, Déchirements, L'écran roi, T'es où Youssef?, Les Ultras, Mourir c'est la vie et Police ou psy*, de la série *Voir autrement*, ainsi que *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* et *Y'a du monde à messe de Noël*.

La programmation de Télé-Québec est offerte aux clients de Bell, de Telus Télé-Optik et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, appareils mobiles, tablettes). Cette entente permet également à Télé-Québec d'offrir ses contenus dans l'espace public, notamment sur certains vols de la compagnie Air Canada. Parmi les émissions que l'on retrouvait sur l'une ou l'autre de ces plateformes en 2017-2018 : *100 % Animal, À la di Stasio, Cochon dingue, Cuisine futée, parents pressés, Dans les médias, De garde 24/7, Deux hommes en or, di Stasio, Génial!, L'indice McSween, Le dernier passager, Les Argonautes, Like-moi!, Un chef à la cabane, Y'a du monde à messe, Subito texto, La Soirée MAMMOUTH, Sylvain le Magnifique* et le documentaire *Ma fille n'est pas à vendre*. Certaines de ces émissions ont aussi été offertes sur la plateforme iTunes.

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2017-2018, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents C.A., jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises ou internationales.

MARIE COLLIN

Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration de Canal Savoir
Membre du conseil d'administration d'Alloprof (anciennement Allô prof)
Membre du conseil d'administration de TV5MONDE

JURYS ET COMITÉS

Membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) associé à la SODEC
Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE
Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics

DENIS DUBOIS

Directeur général programmation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'INIS

JURY ET COMITÉ

Membre du comité de programmes TV5MONDE

SOPHIE DUFORT

Directrice générale des médias numériques et des régions

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Cinémania – un festival de films francophones
Membre du conseil d'administration de l'Académie du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias
Membre du conseil d'administration de Canal Savoir

JURY ET COMITÉ

Membre du comité de pilotage du plan culturel numérique du Québec

DANY HARRISON

Directeur général des technologies et opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration de LVL Studio inc.

NICOLE TARDIF

Directrice générale des communications et image de marque

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville
Membre du conseil d'administration du Conseil de presse du Québec

JURY ET COMITÉ

Membre du jury des prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux

Cette nomenclature ne reflète que l'engagement des directeurs généraux et ne fait pas état de la participation de nombreux directeurs de Télé-Québec à d'autres conseils d'administration, jurys et comités de l'industrie.

Faire face aux défis de demain

Déménagement

En 2018-2019, tout comme en 2017-2018, plusieurs des grands défis auxquels Télé-Québec, ses cadres et son personnel doivent faire face concernent bien sûr le déménagement de nos locaux de Montréal prévu à l'été 2019. En prévision de ce changement, nous avons pris plusieurs mesures à l'interne afin de faciliter la transition, tant du point de vue technologique que du point de vue humain, dans l'objectif d'un environnement sans papier et d'un déménagement plus léger. Dès l'automne 2017, nous avons invité le personnel de toutes les directions à réduire son utilisation du papier.

Très tôt après l'annonce du déménagement aux employés, la Direction des ressources humaines a créé un comité formé de représentants du personnel de chaque département afin de s'assurer de transmettre l'information à tous les niveaux, de favoriser les échanges et de recueillir rapidement les préoccupations de tout un chacun pour y répondre efficacement dans un court délai.

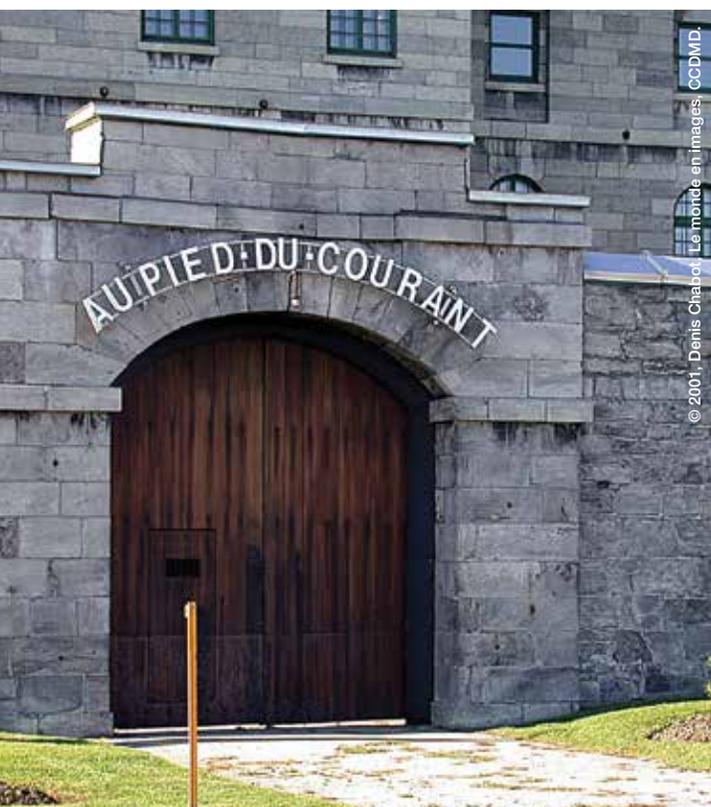
Le comité des ambassadeurs s'est réuni environ une fois par mois depuis sa création pour prendre connaissance des nouveaux développements et faire part des questions et commentaires de leurs collègues – ce qui est également possible en tout temps grâce à un outil de suivi en ligne. En août, des rencontres menées par certains ambassadeurs et rassemblant des employés qui s'étaient portés volontaires ont permis de jeter les bases du nouveau code de vie.

En août 2018, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du Trésor, M. Pierre Arcand, et la mairesse de Montréal, M^{me} Valérie Plante, ont conjointement annoncé la consolidation du développement d'un nouveau grand pôle gouvernemental dans l'est de Montréal, avec l'acquisition de l'édifice du 1000, rue Fullum. Il s'agit du quatrième édifice gouvernemental dans le quadrilatère délimité par les rues Parthenais, Fullum et Sainte-Catherine, ainsi que par le boulevard René-Lévesque.

Le 1000, rue Fullum s'ajoute au 1701, rue Parthenais, au 600, rue Fullum et à l'édifice historique Au-Pied-du-Courant, où Télé-Québec emménagera avec la SODEC. Télé-Québec fera donc pleinement partie de ce nouveau pôle gouvernemental.

Les travaux à effectuer dans l'édifice Au-Pied-du-Courant ont débuté en août 2018 par la démolition intérieure. L'appel d'offres pour ces travaux s'était terminé à la mi-juillet, et le mandat a été accordé à la firme Les Entreprises Géniam. La firme a notamment pour tâche d'abattre certains murs et plafonds pour mettre le patrimoine en valeur et créer un environnement de travail moderne. L'appel d'offres pour l'entrepreneur général chargé de la rénovation intérieure de notre futur site a pour sa part été lancé à la fin d'août.

Deux autres déménagements ont marqué l'année 2017-2018. Notre bureau de Québec a emménagé sur Grande-Allée, à proximité du ministère de la Culture et des Communications. De plus, afin d'assurer une meilleure répartition du service et des effectifs sur l'ensemble du réseau, un changement a été apporté dans la répartition des bases du réseau de Télé-Québec. Constitué de 17 sites émetteurs partout sur le territoire, le réseau comptait 3 bases en 2017-2018 : à Montréal, à Québec et à Carleton. Au printemps 2018, la base de l'est du Québec a été relocalisée à Rimouski.



Orientation nuagique et environnement collaboratif

De grands changements ont aussi été entrepris sur le plan des technologies de l'information. En 2017-2018, nous avons connu une avancée significative vers une orientation nuagique qui favorise la communication et la collaboration interne et avec nos partenaires externes. Notre choix s'est porté vers Microsoft et son environnement Office 365.

La migration vers Office 365 entraîne son lot de changements dans les habitudes du personnel de Télé-Québec et elle crée un environnement de travail ouvert et collaboratif qui facilite l'échange d'information et limite le travail en vase clos (qui suppose dédoublement de fichiers, saisie de données en double, recherche de matériel documentaire ou vidéo). Dans notre environnement « sans papier », la collaboration en temps réel sur des documents ou des dossiers communs est un véritable atout. Pendant l'année, la Direction des ressources humaines a travaillé à l'élaboration d'un plan de changement pour minimiser les irritants découlant des changements d'habitudes et prévoir les formations nécessaires.

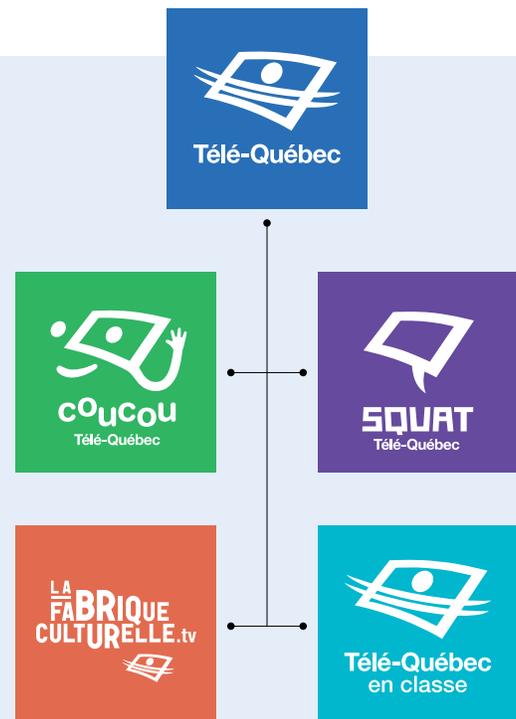
À l'automne 2017, nous avons également informatisé la saisie des feuilles de temps, des relevés de paie et des T4 de tous les employés. Ce guichet Web, accessible depuis l'externe et de n'importe quelle plateforme, réduit considérablement, voire élimine complètement l'utilisation de papier. La mise en production a été faite le 24 octobre 2017. Il s'agit d'un important gain en efficacité – diminution de la saisie manuelle, des signatures manuelles, etc.

Chaque année, Télé-Québec fait affaire avec des dizaines de producteurs. En 2017-2018, nous avons développé à leur intention une nouvelle page Internet. Depuis juin 2018, les maisons de production peuvent trouver au même endroit tous les renseignements concernant la présentation d'un projet d'émission, notre processus de sélection et, bien sûr, des spécifications techniques. Ce guichet unique facilite à la fois le dépôt de projets (émissions, documentaires, contenus numériques) et la transmission de ceux-ci auprès de nos équipes, à Télé-Québec. Il offre un meilleur encadrement aux créateurs de contenus lors du dépôt de leurs projets et pour le suivi.

Nouvelle architecture de marque

Afin de faciliter le parcours des consommateurs à travers nos différentes plateformes et de nous doter d'une ligne claire pour le développement futur de nos marques, nous avons entamé en 2017 une réflexion sur l'architecture de marque de la Société. Cette réflexion nous a permis cette année d'élaborer une nouvelle structure de notre offre, plus lisible et plus efficace, auprès de nos différents publics cibles. Il était important que nos logos se fassent l'expression d'une marque et d'un message cohérents. Des études menées auprès du public québécois nous avaient déjà permis de constater que le logo institutionnel de Télé-Québec est largement reconnu au sein de la population. Il était donc important que les autres logos de la marque, comme Télé-Québec en classe, La Fabrique culturelle et les marques jeunesse se rapprochent de ce visuel et servent de renforcement à la marque mère.

Le déploiement complet de la nouvelle architecture de marque a eu lieu en août 2018, à l'occasion du lancement de nos nouvelles plateformes jeunesse Coucou et Squat.



Enfin, en 2017-2018, nous avons lancé un grand chantier d'unification de la donnée. Dans le cadre du Plan culturel et de la Stratégie numérique du gouvernement du Québec, et afin de se démarquer face à la concurrence, Télé-Québec multiplie les contenus dans un environnement d'écoute en ligne. L'expérience enrichie nécessite la révision de nos processus ainsi que le déploiement d'une donnée unifiée et structurée à travers l'entreprise. L'unification de la donnée assurera une meilleure découvrabilité de nos contenus sur un plus grand nombre de plateformes.

Cette initiative fondamentale est l'occasion de simplifier nos processus opérationnels et l'architecture technologique de l'entreprise concernant nos besoins d'affaires. L'unification de la donnée doit assurer la compétitivité de Télé-Québec dans son marché et une saine gestion des investissements. Ce chantier se poursuit en 2018-2019, pour une implantation au printemps 2019.

Indicateurs de performance

En 2017, une initiative des Médias Francophones Publics (MFP) a permis de recenser une série d'indicateurs de performance utilisés par une majorité de médias publics ; plutôt quantitatifs, ces indicateurs stratégiques et opérationnels parlent de performance et ne sont pas exclusifs aux services publics. L'organisation MFP a poussé la démarche en proposant de nouveaux indicateurs propres à la mission des médias publics et reflétant davantage leur contribution à la société qu'ils desservent.

Comme les autres diffuseurs francophones publics, Télé-Québec a participé à cette initiative des MFP et s'en est inspirée pour développer ses propres indicateurs relativement à son mandat et à sa vision, indicateurs qui feront éventuellement état de la contribution de Télé-Québec à la société québécoise. Le suivi de ces indicateurs se fera aux deux ans.

Il est à noter que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a annoncé en août 2018 le renouvellement administratif de notre licence de radiodiffusion du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, en attendant la décision formelle à long terme.

Changements au conseil d'administration

À la suite du décès, à l'automne 2017, de M. Jean Lamarre, président du conseil d'administration depuis 2008, le conseil des ministres a procédé à de nouvelles nominations au sein de notre conseil d'administration afin de pourvoir la présidence ainsi qu'un poste vacant. Présidente par intérim depuis novembre 2017, M^{me} Francine Cléroux a été confirmée à titre de présidente du Conseil. M^{me} France Desharnais a quant à elle été nommée membre indépendante.

Revue de mandat

En décembre 2017, nous déposons la revue de notre mandat, réalisée du 1^{er} mars au 31 mai 2017. Ce rapport avait pour objectif de répondre à l'article 41 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (LGSÉ), qui stipule que le ministre doit, au plus tard tous les 10 ans, faire un rapport au gouvernement sur l'application de la loi constitutive de la société dont il est responsable. Plus précisément, ce rapport dresse un portrait des mesures de gouvernance et de saine gestion que le conseil d'administration et la direction de Télé-Québec ont mises en place pour répondre aux exigences de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* et de la LGSÉ, ainsi qu'aux attentes du gouvernement du Québec et des nombreuses parties prenantes de la Société. Il propose des pistes d'amélioration et contient des recommandations concernant l'actualisation de la mission de la Société. Il est orienté selon quatre axes : la gouvernance, l'organisation, la gestion et la performance de Télé-Québec.

Ressources humaines

Au printemps 2018, Télé-Québec a travaillé à l'élaboration d'une *Politique et procédure de prévention de la violence, du harcèlement ou de l'incivilité au travail*, car elle reconnaît que chaque employé a le droit à un milieu de travail exempt de violence, de harcèlement ou d'incivilité, et considère que chaque membre du personnel a sa part de responsabilité dans le maintien d'un climat de travail sain. Cette politique a été approuvée par le CA le 15 juin 2018 et présentée à l'ensemble du personnel lors de rencontres par secteur au cours de l'automne.

La Direction des ressources humaines a également travaillé au développement de nouveaux partenariats et à la consolidation de partenariats déjà conclus avec des établissements scolaires pour accueillir davantage de stagiaires. Il s'agit d'occasions de transmettre les connaissances et le savoir-faire unique de nos employés, tant dans le domaine des communications que dans ceux des archives et des technologies de l'information, ainsi qu'à La Fabrique culturelle.

De plus, une quarantaine d'employés issus de tous les secteurs ont pu suivre au printemps ou à l'été 2018 une formation en gestion de projets. Celle-ci leur a notamment permis de s'approprier les outils et méthodes de travail propres à la gestion de projets, et de développer leurs compétences en matière de prise de décision en situation critique, puis de développement et de mise en place de structures de travail et d'outils de suivi.

Les Ressources humaines se sont aussi attelées à la révision des rôles et des responsabilités à la Direction générale des ventes, créativité et marketing pour les titres d'emploi de professionnels et les titres d'emploi administratifs. Une révision des rôles et des responsabilités du personnel de soutien administratif en région a également été réalisée.

Mis en place en juin 2017, le collectif de collaboration et de création des employés de Télé-Québec (TQc3) a poursuivi ses activités tout au long de 2017-2018, avec des sessions mensuelles (auxquelles le personnel peut assister en personne ou en ligne, sur le groupe Facebook privé du collectif) et une dizaine de rencontres d'échanges d'idées sur des projets précis, notamment pour la célébration du 50^e anniversaire de Télé-Québec avec les employés. L'intranet de TQc3 compte désormais plus de 40 membres avec profils. Des demandes sont régulièrement adressées au collectif en provenance de plusieurs secteurs différents, et dans 75 % des cas, les demandeurs considèrent que le collectif a pu bonifier leur projet.

Canal Savoir

En 2017-2018, Canal Savoir a reçu l'appui de plus de 50 organismes clés des milieux de l'enseignement supérieur et des médias pour son Plan de revitalisation visant à rapprocher le savoir de la société. Au cœur de son Plan, la création d'une plateforme numérique qui lui permettra de prendre le virage multiplateforme, d'offrir ses contenus dans divers formats et de rejoindre ainsi le public là où il se trouve.

Fort de ces appuis et de la pertinence de son projet, Canal Savoir a obtenu une subvention importante du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour mettre son plan à exécution. Une gouvernance et une direction générale renouvelées figurent parmi les premiers changements faits en vue de la transformation de l'organisme vers le numérique.



Diversifier les sources de financement

En juin 2018, le gouvernement du Québec annonçait les grandes lignes de sa nouvelle politique culturelle. À cette occasion, Télé-Québec s'est vu octroyer la somme de 13,7 M\$ sur trois ans afin d'accroître la diffusion de contenus audiovisuels francophones sur sa plateforme *telequebec.tv*.

Cette somme permettra de bonifier notre offre de contenus, d'en améliorer les capacités technologiques, d'adapter l'accessibilité technologique aux habitudes de consommation de la population québécoise et de répondre aux besoins des consommateurs en les rejoignant là où ils sont. En tant que média public francophone multiplateforme innovant et de qualité, Télé-Québec doit être présente sur toutes les plateformes numériques pour répondre de façon optimale à son mandat d'accessibilité sur tout le territoire.

Nous devons nous assurer de bonifier l'offre de contenu audiovisuel en français qui priorise l'éducation, la culture et notre engagement envers la société québécoise. En somme, nous tenons à ce que Télé-Québec propose du contenu en français capable de refléter les valeurs et la culture d'ici sur toutes les plateformes mobiles et Internet.

Des 13,7 M\$ annoncés, Télé-Québec s'est engagée à en verser 70 % dans la production audiovisuelle québécoise. La chaîne soutiendra la création et la production qui répondront à des standards de qualité élevés. Ces nouveaux contenus seront offerts à la population québécoise dès 2019. Nous veillerons à accroître le rayonnement des contenus auprès de divers publics et à améliorer l'expérience utilisateur, un élément clé de la consommation audiovisuelle. Nous souhaitons ainsi fidéliser les consommateurs aux créateurs québécois dans l'univers numérique.

Ventes

L'année 2017-2018 a été une année record en matière de ventes pour Télé-Québec. En effet, nous avons connu une croissance des revenus publicitaires de 5 %, comparativement à 2016-2017. De façon générale, l'industrie de la publicité à la télévision a également eu une bonne année, particulièrement à l'automne 2017.

Les achats mesurés par le rapport Nielsen de juin 2017, au Québec, affichent un rendement à Télé-Québec de 4 % sur les achats totaux des chaînes conventionnelles, ce qui équivaut à notre part de marché.

Le travail de notre équipe de créativité média s'est démarqué avec des projets spéciaux tels que « Les vins de la Loire », à *Curieux Bégin*, pour lequel une émission spéciale a été réalisée en France grâce à un client. L'exploitation d'un commanditaire pour *La Soirée MAMMOUTH* a bénéficié d'une intégration des plus naturelles avec un concept autour de l'inspiration.

Immobilier

Télé-Québec est officiellement copropriétaire, avec la SODEC, de l'édifice Au-Pied-du-Courant, depuis le 4 mai 2018. La vente a été officialisée chez le notaire en ma présence, ainsi qu'en présence de M^{me} Louise Lantagne, présidente-directrice générale de la Société de développement des entreprises culturelles, et de M. Alain Brunet, président-directeur général de la Société des alcools du Québec.

Aperçu 2018-2019

L'année 2018-2019 sera sous le signe de la gestion du changement. En effet, Télé-Québec vivra cette année un moment charnière de son histoire. Tout juste après avoir souligné de façon remarquable son 50^e anniversaire, la Société déménagera son siège social de Montréal dans un nouvel édifice, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles – la SODEC –, en relevant tous les défis technologiques qu'un tel projet suppose pour une entreprise média. Elle devra également assurer une saine transition avec un nouveau gouvernement élu et préserver ses partenariats interministériels, notamment avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nouvelle politique culturelle du gouvernement, *Partout la culture*, déposée au printemps 2018, a reconnu le pouvoir du média public en tant que créateur, agrégateur et diffuseur de contenus. Elle reconnaît la compétence et la capacité de Télé-Québec d'assurer la diffusion en ligne de contenus audiovisuels francophones définissant les valeurs des Québécois. Son ascendant auprès du grand public, de ses partenaires d'affaires, du milieu de l'éducation et du milieu culturel lui confère un rôle stratégique et essentiel dans le portefeuille du ministère de la Culture et des Communications et responsable de la Protection de la langue française, et il se reflète dans plusieurs mesures présentées dans le nouveau plan d'action gouvernemental en culture. Télé-Québec est donc dans une position favorable pour assurer son développement et sa pérennité.

Afin de jouer pleinement son rôle dans la société québécoise et ailleurs dans la francophonie, Télé-Québec rencontrera en 2018-2019 ses propres défis, notamment dans la refonte de ses systèmes, de ses processus de travail et de ses stratégies d'acquisitions et de développements de contenus, en plus d'assurer la maximisation de leur découvrabilité par la mise en place d'une stratégie de diffusion conjointe, cohérente et performante de gestion de nos données et ultimement d'intelligence artificielle.

De plus, Télé-Québec entend poursuivre ses représentations, tant sur la scène fédérale que sur la scène provinciale. Elle compte participer activement à la révision des lois canadiennes sur les télécommunications et la radiodiffusion, alors que le gouvernement fédéral a mandaté un groupe de sept experts pour formuler des recommandations sur la modernisation de ces lois. Le rapport final sera présenté après les prochaines élections fédérales, d'ici 18 mois. Ces modifications auront un effet considérable sur la capacité à rendre vivante notre culture dans l'univers numérique.

L'exercice financier dont fait état ce rapport démontre bien que la croissance de Télé-Québec, ces dernières années, repose sur ses performances d'écoute, sur l'achalandage de ses plateformes, sur la solidité de ses partenariats, sur la progression de ses revenus publicitaires et sur la saine gestion financière. Sa réputation d'excellence en matière de contenus et son caractère distinctif représentent indéniablement des atouts majeurs pour la poursuite de ses objectifs immuables envers la culture et l'éducation. C'est plus qu'une promesse, plus qu'un engagement, c'est un devoir envers les générations actuelles et futures.



Marie Collin

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Grille horaire | automne 2017

DU 11 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2016

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	VIC LE VIKING / GRIZZY ET LES LEMMINGS					SAM LE POMPIER	
6 h 30	LES ARGONAUTES					DIEGO	
7 h	ROI JULIAN !	COCHON DINGUE				OUI-OUI, ENQUÊTES AU PAYS DES JOUETS	
7 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE	
8 h	LITTLE PEOPLE, GRANDES DÉCOUVERTES					LITTLE PEOPLE, GRANDES DÉCOUVERTES	
8 h 30	MASHA ET MICHKA / T'CHOUPI À L'ÉCOLE					BOB LE BRICOLEUR	
9 h	BOB LE BRICOLEUR					LA PAT'PATROUILLE	
9 h 30	LA PAT'PATROUILLE					GRIZZY ET LES LEMMINGS / ALVINNI!!! ET LES CHIPMUNKS	
10 h	DIEGO					MINI-NINJAS / ROBIN DES BOIS	
10 h 30	DORA L'EXPLORATRICE					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES	
11 h	DEUX HOMMES EN OR	DI STASIO	CURIEX BÉGIN	LES FRANCS-TIREURS	FORMULE DIAZ	MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
11 h 30						ROI JULIAN !	
12 h	BELLE ET BUM	GÉNIAL !				LE DERNIER PASSAGER WIXX	CINÉ-MOLLO
12 h 30	CONSEILS DE FAMILLE				LE DERNIER PASSAGER WIXX	CONSEILS DE FAMILLE	
13 h						CONSEILS DE FAMILLE	
13 h 30	CINÉMA	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	DE GARDE 24/7 ¹ JOUER DUR ²	CONSEILS DE FAMILLE	
14 h		MTL	ÉLECTRONS LIBRES	FORMAT FAMILIAL	DANS LES MÉDIAS	DI STASIO	FORMULE DIAZ
14 h 30		100 % ANIMAL	ÇA VAUT LE COÛT	CUISINE FUTÉE...		DI STASIO	FORMULE DIAZ
15 h	TOC TOC TOC					FORMAT FAMILIAL	ÇA VAUT LE COÛT
15 h 30						CUISINE FUTÉE...	L'INDICE MCSWEEN
16 h	LES ARGONAUTES					GÉNIAL !	DANS LES MÉDIAS
16 h 30	LES NOUVELLES AVENTURES DE PETER PAN					GÉNIAL !	
17 h	DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES					GÉNIAL !	DI STASIO
17 h 30	SALMIGONDIS					GÉNIAL !	
18 h	COCHON DINGUE				LE DERNIER PASSAGER WIXX	CINÉ-MOLLO	CURIEX BÉGIN
18 h 30	CONSEILS DE FAMILLE		100 % ANIMAL	ÉLECTRONS LIBRES			
19 h	GÉNIAL !				CURIEX BÉGIN		DEUX HOMMES EN OR
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	CUISINE FUTÉE...	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE MCSWEEN			
20 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	DE GARDE 24/7 ¹ JOUER DUR ²	DI STASIO	LES FRANCS-TIREURS	DE GARDE 24/7 ¹ JOUER DUR ²
20 h 30	FORMULE DIAZ	HOMELAND	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	BELLE ET BUM	FRANCO-FILM
21 h	LIKE-MOI!	LE NATIONAL D'IMPRO 2017	DE GARDE 24/7 ¹ JOUER DUR ²	HOMELAND	LIKE-MOI!		
21 h 30	L'INDICE MCSWEEN					BELLE ET BUM	CINÉMA
22 h	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	DI STASIO	LE NATIONAL D'IMPRO 2017	BELLE ET BUM		
22 h 30							LES FRANCS-TIREURS
23 h	GÉNIAL !					LE NATIONAL D'IMPRO 2017	
23 h 30	CURIEX BÉGIN	ÇA VAUT LE COÛT	ÉLECTRONS LIBRES	CUISINE FUTÉE...	CINÉPHILE		MTL
0 h							
0 h 30		PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS		LIKE-MOI!	L'INDICE MCSWEEN
1 h							

Légende : **PREMIÈRE DIFFUSION** | REDIFFUSION | ¹ Du 28 septembre au 28 novembre
² Du 30 novembre au 14 décembre

Grille horaire | hiver 2018

DU 8 JANVIER AU 1^{er} AVRIL 2017

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	
6 h	VIC LE VIKING / LES NOUVELLES AVENTURE DE PETER PAN					SAM LE POMPIER		
6 h 30	GRIZZY ET LES LEMMINGS					DIEGO		
7 h	ROI JULIAN!	COCHON DINGUE				OUI-OUI, ENQUÊTES AU PAYS DES JOUETS		
7 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE		
8 h	LITTLE PEOPLE, GRANDES DÉCOUVERTES					LITTLE PEOPLE, GRANDES DÉCOUVERTES		
8 h 30	MASHA ET MICHKA / T'CHOUPI À L'ÉCOLE					BOB LE BRICOLEUR		
9 h	BOB LE BRICOLEUR					LA PAT'PATROUILLE		
9 h 30	LA PAT'PATROUILLE					GRIZZY ET LES LEMMINGS / ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS		
10 h	DIEGO					MINI-NINJAS / ROBIN DES BOIS		
10 h 30	LES CALINOIRS ET LEURS COUSINS / LES CALINOIRS					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES		
11 h	DEUX HOMMES EN OR	UN CHEF À LA CABANE	CURIEX BÉGIN	LES FRANCS-TIREURS	FORMULE DIAZ	MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR		
11 h 30	100% ANIMAL					ROI JULIAN!		
12 h	BELLE ET BUM	GÉNIAL!				LE DERNIER PASSAGER WIXX		
12 h 30	CONSEILS DE FAMILLE				LE DERNIER PASSAGER WIXX	CONSEILS DE FAMILLE		
13 h	CINÉMA	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	LA CURE / MICROPHONE	CONSEILS DE FAMILLE		
13 h 30						CONSEILS DE FAMILLE		
14 h		PARENTS MODE D'EMPLOI	ÉLECTRONS LIBRES	FORMAT FAMILIAL	DANS LES MÉDIAS	UN CHEF À LA CABANE	FORMULE DIAZ	
14 h 30		100% ANIMAL	ÇA VAUT LE COÛT	CUISINE FUTÉE...				
15 h	ZOU / LA PETITE ÉCOLE D'HÉLÈNE					FORMAT FAMILIAL	ÇA VAUT LE COÛT	
15 h 30	TOC TOC TOC					CUISINE FUTÉE...	L'INDICE MCSWEEN	
16 h	LES ARGONAUTES					GÉNIAL!		
16 h 30	LES MYSTÉRIEUSES CITÉS D'OR					GÉNIAL!		
17 h	LES AVENTURES DU CHAT POTTÉ					GÉNIAL!		
17 h 30	SALMIGONDIS					GÉNIAL!		
18 h	COCHON DINGUE				LE DERNIER PASSAGER WIXX	CINÉ-MOLLO	CURIEX BÉGIN	
18 h 30	CONSEILS DE FAMILLE			100% ANIMAL	ÉLECTRONS LIBRES			
19 h	GÉNIAL!				CURIEX BÉGIN		DEUX HOMMES EN OR	
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	CUISINE FUTÉE...	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE MCSWEEN				
20 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	LA CURE / MICROPHONE	UN CHEF À LA CABANE	LES FRANCS-TIREURS	LA CURE / MICROPHONE	
20 h 30								
21 h	FORMULE DIAZ	SOS SAGES-FEMMES	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	BELLE ET BUM	FRANCO-FILM	
21 h 30								
22 h	LIKE-MOI!	LA FEMME HONORABLE	LA CURE / MICROPHONE	SOS SAGES-FEMMES	LIKE-MOI!	CINÉMA		
22 h 30	L'INDICE MCSWEEN				BELLE ET BUM			
23 h	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	UN CHEF À LA CABANE	LA FEMME HONORABLE	LIKE-MOI!			
23 h 30							LES FRANCS-TIREURS	
0 h	GÉNIAL!					CINÉPHILE	DANS LES MÉDIAS	
0 h 30	CURIEX BÉGIN	ÇA VAUT LE COÛT	ÉLECTRONS LIBRES	CUISINE FUTÉE...	PARENTS MODE D'EMPLOI			
1 h		PÉRIODE DE QUESTIONS			PÉRIODE DE QUESTIONS		LIKE-MOI!	
							L'INDICE MCSWEEN	

Légende : PREMIÈRE DIFFUSION | REDIFFUSION

Prix remportés



Gémeaux
2018

LES APPENDICES

PRODUCTIONS KOTV

Meilleure spéciale humoristique

Meilleur habillage graphique :
toutes catégories

BAGAGES

PICBOIS PRODUCTIONS

Meilleure émission ou série documentaire :
arts et culture

Meilleure réalisation documentaire :
biographie ou portrait, arts et culture,
nature, sciences et environnement –
émission

LES BRUTES

LES PRODUCTIONS BRUTES

Meilleure émission ou série originale
produite pour les médias numériques :
magazine

Meilleure animation pour une émission
ou série produite pour les médias
numériques : variétés, magazine

UN CHEF À LA CABANE

ATTRACTION IMAGES

Meilleur montage : magazine

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Meilleure émission ou série jeunesse :
magazine

Meilleure animation : jeunesse

Meilleure réalisation jeunesse :
divertissement/magazine

Meilleure recherche : jeunesse

CONSEILS DE FAMILLE

PRODUCTIONS KOTV

Meilleur texte : jeunesse

Meilleur rôle de soutien féminin :
jeunesse (Catherine Trudeau)

DE GARDE 24/7

AVANTI CINÉ VIDÉO

Meilleur scénario : documentaire – série

Meilleure direction photographique :
affaires publiques, documentaire – série

Meilleur montage : affaires publiques,
documentaire – série

DEUX HOMMES EN OR

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine d'intérêt social

DI STASIO

ZONE3

Meilleur magazine style de vie

Meilleure animation :
magazine style de vie

FORMAT FAMILIAL

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine de services

Meilleure animation :
magazine de services

FORMULE DIAZ

TRIO ORANGE

Meilleur magazine culturel

Meilleure animation : magazine culturel

GÉNIAL !

DATSIT STUDIOS QUINZE

Meilleur jeu

Meilleure animation : jeu

Meilleure réalisation : jeu

LIKE-MOI !

ZONE3

Meilleure série humoristique

Meilleure interprétation : humour

Meilleure réalisation : humour

Meilleur texte : humour

SALMIGONDIS

TÉLÉFICTION PRODUCTIONS

Meilleur premier rôle féminin :
jeunesse (Caroline Lavigne)

LA SOIRÉE MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

TÉLÉ-QUÉBEC

Meilleure émission ou série jeunesse :
divertissement

Y'A DU MONDE À MESSE

PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

Meilleure réalisation :
magazine en captation

**Prix d'excellence de l'Alliance Médias Jeunesse 2018****LES ARGONAUTES**

PRODUCTIONS PIXCOM

Prix d'excellence pour la meilleure série télévisée ou websérie – Stimulation de l'imagination et de la créativité

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Prix d'excellence de la personnalité jeunesse – Pascal Morrissette

CONSEILS DE FAMILLE

PRODUCTIONS KOTV

Prix d'excellence pour la meilleure série télévisée ou websérie – engagement, ouverture au monde et respect

LA SOIRÉE MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES
PAMPLEMOUSSE MÉDIA
TÉLÉ-QUÉBEC

Prix d'excellence pour le meilleur projet multiplateforme

MARC-EN-PELUCHE

BLACHFILMS

Grand prix d'excellence

Prix d'excellence pour la meilleure série télévisée ou websérie – Contenu à valeur aspirationale

MON AMI BULLE

TÉLÉ-QUÉBEC

Prix d'excellence pour le meilleur contenu interactif – Engagement

TOUT GARNI!

LA PASTÈQUE
STUDIO DPT.
VALI FUGULIN

Prix d'excellence pour le meilleur contenu interactif – Divertissement

**Prix communications et société 2018****LE COMMUN DES MORTELS**

ORBI-XXI

Prix cinéma

**Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques 2018****LUCIE LÉGER**

Prix hommage

**Golden Butterfly 2018 (Iran)****NELLY ET SIMON : MISSION YÉTI**

PRODUCTIONS 10° AVE

Meilleur film d'animation

**Kidscreen 2018****GRIZZY ET LES LEMMINGS**

STUDIO HARI

Meilleure série animée pour les enfants

SARAH & DUCK

KARROT ENTERTAINMENT

Meilleure série animée pour les tout-petits

**Numix 2018****T'ES OÙ YOUSSEF ?**

BLIMP TÉLÉ 2

Production weblinéaire balado

**Médaille Sandford Fleming 2017****PIERRE CHASTENAY (Électrons libres)**

Contribution exceptionnelle pour rendre la science accessible au grand public

**Prix Télébec 2017****BAGAGES**

PICBOIS PRODUCTIONS

Meilleur court ou moyen métrage

**Festival de cinéma de la ville de Québec 2017****BAGAGES**

PICBOIS PRODUCTIONS

Prix du public

Renseignements sur le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines. Le conseil a également constitué un comité exécutif.



Membre de notre conseil d'administration depuis 2002, puis président du conseil d'administration et du comité exécutif depuis 2008, M. Jean Lamarre est décédé le 23 novembre 2017

Au cours des dernières années, M. Lamarre a été un précieux allié de la Société, disposant d'une fine connaissance et d'une grande compréhension des enjeux de l'industrie médiatique. Nommé au sein du conseil d'administration de Télé-Québec le 6 décembre 2002, d'abord au comité de vérification puis à celui de programmation, M. Lamarre est devenu président du comité exécutif le 31 janvier 2008, un premier mandat reconduit le 20 février 2013. Son mandat courant devait se terminer le 19 février 2018. M. Lamarre était reconnu au sein du monde des affaires comme un homme investi et loyal. Son engagement indéfectible envers Télé-Québec au cours des 15 dernières années nous dicte qu'il faut poursuivre la quête de l'excellence en matière de culture et d'éducation, rôle primordial du média public pour les générations futures.

FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil d'administration, membre du comité d'audit et du comité exécutif

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des Architectes du Québec, membre du Comité de planification stratégique Consultante, communications stratégiques et mentorat

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 mars 2012

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de 30 années en direction d'équipes, plus spécifiquement dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a entre autres occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes à but non lucratif, tant dans les secteurs humanitaires que dans le domaine des arts, ainsi qu'auprès d'organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires, dont entre autres le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.

MARIE COLLIN

**Présidente-directrice générale,
Société de télédiffusion du Québec**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

9 août 2020

STATUT

Membre indépendant

Arrivée à Télé-Québec avec une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques au réseau TVA, de 1987 à 1994, elle se retrouve à la direction des communications de TQS durant les trois années subséquentes. Dès 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'accroît au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Média, en 2000, puisqu'elle y assumera la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs, Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé pendant 13 ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle est notamment invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également poursuivi sa scolarité à la maîtrise en communications.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir. Elle siège présentement au conseil d'administration d'Alloprof. Sur la scène internationale, elle entreprend dès cette année un mandat au conseil d'administration de TV5Monde.

FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit

Responsable développement commercial, comptes propriétaires
Ernst & Young

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

15 mai 2022

STATUT

Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditeur chez Samson Béclair et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et associés. Pendant 10 ans, elle a ensuite occupé divers postes de direction et gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a entre autres été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'interventions incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement d'affaires au sein de CGI, Siebel Systems Canada et enfin EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agit comme leader du développement d'affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY.

M^{me} Desharnais cumule une expérience de plus de 20 ans au sein de divers conseils d'administration et comités, dont la présidence de la Société canadienne du cancer Division Québec et membre du CA National et de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.

VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit et membre du comité exécutif

Chef de la direction financière
Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

16 janvier 2021

STATUT

Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2009.

Sa carrière en comptabilité débute en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel).

Depuis, il cumule près de 10 ans d'expérience dans les domaines des communications et des TI. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de génie logiciel pour laquelle il occupe le rôle de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives visant l'optimisation des opérations.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président, Finances et administration, à la Jeune Chambre de Commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. Depuis 2015, il siège au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit.

SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique et membre du comité exécutif

Avocate
Therrien Couture s.e.n.c.r.l.

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Suzanne Lamarre est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal.

M^{me} Lamarre a d'abord œuvré à titre d'ingénieure à la Société Radio-Canada de 1998 à 2008. Pendant cette période, elle a gravi les échelons d'ingénieure jusqu'à directrice en planification, gestion de spectre et réglementation. C'est au cours de cette période qu'elle a complété sa licence en droit à l'Université de Montréal. Elle a quitté la Société Radio-Canada à la suite de sa nomination pour le siège de conseillère, région du Québec, au CRTC, qu'elle a occupé de 2008 à 2013.

Depuis 2014, M^{me} Lamarre offre ses services-conseils en affaires réglementaires et gouvernementales en radiodiffusion, télécommunication et radiocommunication. Elle a d'ailleurs présenté plusieurs formations en Europe et au Moyen-Orient sur ces sujets.

M^{me} Lamarre est aussi membre du Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis décembre 2007.

Elle s'est jointe au cabinet d'avocats Therrien Couture de Saint-Hyacinthe au début de l'année 2017 et y travaille depuis comme conseillère stratégique et avocate en droit des communications.

VINCENT LEDUC**Membre observateur du comité d'audit**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre non-indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de 30 ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant du côté de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion international où il a occupé le poste de vice-président de l'unité divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été un des associés fondateurs de l'entreprise de production télévisuelle Zone3. Cette entreprise est devenue l'une des compagnies de production les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et a aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper les fonctions de vice-président production. Quand M. Leduc a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un de ses producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a participé à plusieurs comités, jurys et rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise ainsi que de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), dont il a présidé le conseil durant trois années.

JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE**Membre du comité d'audit**Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

16 janvier 2021

STATUT

Membre indépendant

Jérémy Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très engagé et entreprenant tout au long de ses études, il organise toutes sortes d'événements, s'engage au sein de l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

M. Monderie-Larouche obtient sa première expérience cinématographique grâce à son oncle, Robert Monderie, et a le privilège de suivre une équipe de tournage sur la production du documentaire *Le Peuple invisible*. À la suite de ce parcours et désirant s'établir dans sa région natale, il s'allie avec deux finissants pour fonder une entreprise de création numérique spécialisée en production vidéo, Balbuzard, à Rouyn-Noranda. Pendant 10 ans, il a développé la création numérique en région au sein de son entreprise et contribué à la création de plusieurs emplois tout en accompagnant des centaines d'organisations de tout genre à rayonner. Il participe également à plusieurs productions cinématographiques régionales et réalise un long métrage documentaire, *Le Routier*, qui connaît un bon succès en festival. Il est maintenant chargé de projets en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

MARIE-ANNA MURAT

Membre du comité des ressources humaines

Directrice principale, Communications de l'entreprise
Via Rail Canada

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Marie-Anna Murat est directrice principale des communications de Via Rail Canada depuis 2014.

Titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'Université Laval et d'un D.E.S.S. en gestion de HEC Montréal, elle a pendant plusieurs années fait carrière à titre de journaliste et d'animatrice à la radio et à la télévision, pour de grands réseaux comme Radio-Canada, TVA et CTV à Montréal, à Toronto et sur la colline parlementaire à Ottawa. Par la suite, elle a occupé différents postes de direction en communication au sein de grands organismes publics et privés dans le milieu des médias et celui des affaires, notamment à CBC/Radio-Canada, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et au Fonds de solidarité FTQ.

M^{me} Murat a également été membre du comité sur la diversité de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (2002-2004), membre du comité décideur et membre du Conseil canadien des normes de la radiotélédiffusion (2002-2007), membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des femmes en communications (2005-2007) et vice-présidente du conseil d'administration du Centre Philou (2004-2008).

LORRAINE PINTAL

Membre du comité des ressources humaines

Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 juin 2008

Reconduction le 27 mars 2013

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Lorraine Pintal est comédienne, metteuse en scène, réalisatrice, animatrice et auteure. À titre de metteuse en scène, nous lui devons depuis 1981 plus d'une centaine de réalisations théâtrales qui ont été diffusées autant sur la scène internationale qu'au Canada. Elle a réalisé bon nombre de dramatiques pour la télévision et a interprété plusieurs rôles comme comédienne, tant au théâtre et à la télévision qu'au cinéma. Elle a animé l'émission littéraire *Vous m'en lirez tant* à la Première Chaîne de Radio-Canada de septembre 2008 à juin 2011 et a siégé au conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal. Aujourd'hui, elle siège aux conseils d'administration du Partenariat du Quartier des Spectacles, de Télé-Québec et du Mouvement national des Québécois et des Québécoises.

Membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre national du Québec et compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, elle a remporté de nombreuses distinctions, dont plusieurs Masques dans le cadre de l'Académie québécoise du théâtre et nombre de prix Gémeaux pour ses réalisations à la télévision. Depuis la saison 1992-1993, elle est la directrice artistique et générale du Théâtre du Nouveau Monde.

LOUIS TASSÉ**Président du comité des ressources humaines
et membre du comité exécutif**

Vice-président principal ressources humaines
Énergie Brookfield

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Louis Tassé est vice-président principal ressources humaines Amérique du Nord à Brookfield Énergie depuis 2015, localisé au siège social de l'entreprise à Gatineau.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, il cumule 35 années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Il a agi pendant près de 10 ans à titre de vice-président aux ressources humaines à Astral Média; avant quoi, il a occupé différents postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés industrielles basées à Montréal.

M. Tassé agit comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants.

MELISSA SAGANASH**Membre du comité de gouvernance et d'éthique**

Directrice des relations Cris-Québec
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)
Gouvernement de la Nation crie

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT

20 juin 2021

STATUT

Membre indépendant

Melissa Saganash est la directrice des relations Cris-Québec au sein du gouvernement de la Nation crie, un poste visant à créer et à maintenir des liens entre Eeyou Istchee, le Québec et divers paliers de gouvernements autochtones et non-autochtones. En tant que représentante du Grand Conseil des Cris et du gouvernement de la Nation crie, elle représente les intérêts et les droits du peuple d'Eeyou Istchee.

En 2014, elle a été nommée à une commission spéciale d'enquête du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère au Québec, donnant lieu à des consultations provinciales sur le territoire défini par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) de 1975.

Au printemps de 2015, M^{me} Saganash a été nommée présidente du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James. Le CCEBJ est un comité tripartite chargé de conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et cri au sujet de la formulation de politiques, de lois et de règlements qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement et les communautés d'Eeyou Istchee, tel que défini à la CBJNQ. Elle a de nouveau été nommée par ses pairs en 2017.

Avant de représenter le gouvernement de la Nation crie, elle a travaillé pour la société Niskamoon, une entité créée dans la foulée de la Paix des braves, signée en 2002, pour assurer la mise en œuvre de l'Entente et le respect du territoire. M^{me} Saganash a également été la réalisatrice de l'émission télévisée *Maamuitaau* produite par CBC North, une série documentaire sur la vie des Cris de la Baie-James.

M^{me} Saganash est membre de divers comités et tables de concertation où les relations gouvernementales positives sont essentielles aux actes de réconciliation et à la promotion de l'inclusion et de la reconnaissance des populations autochtones et de leurs droits dans la société contemporaine.

Revue des présences des membres du conseil d'administration aux séances du conseil et des comités 2017-2018

	Conseil d'administration		Comité d'audit	Comité exécutif	Comité des ressources humaines	Comité de gouvernance et d'éthique
	4 séances ordinaires	4 séances spéciales	4 séances ordinaires			
FRANCINE CLÉROUX	4/4	3/4	4/4	1/1	—	2/2
MARIE COLLIN	4/4	4/4	—	—	—	—
FRANCE DESHARNAIS ¹	2/2	1/1	1/1	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	4/4	3/4	4/4	1/1	—	—
SUZANNE LAMARRE	4/4	3/4	—	—	—	2/2
VINCENT LEDUC	3/4	3/4	3/4	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	3/4	2/4	2/4	—	—	—
MARIE-ANNA MURAT	3/4	3/4	—	—	1/2	—
LORRAINE PINTAL	3/4	2/4	—	1/1	2/2	—
LOUIS TASSÉ	4/4	3/4	—	—	2/2	—
MELISSA SAGANASH	2/4	3/4	—	—	—	2/2

1. Début de mandat : 16 mai 2018

Rémunération globale des dirigeants

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la prime annuelle, s'il y a lieu, de même que la prime d'allocation de voiture.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Allocation pour l'utilisation d'un véhicule

La Société octroie à ses dirigeants une allocation mensuelle brute de 300 \$ pour l'utilisation d'un véhicule personnel.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Titre d'emploi	Rémunération de base	Rémunération variable	Allocation automobile
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	195 575 \$	—	—
MARIE-PIER MAILHOT	Directrice générale, Ventes, créativité média et marketing	157 349 \$	28 000 \$	3 600 \$
DENIS DUBOIS	Directeur général, Programmes	183 898 \$	—	3 600 \$
DENIS BÉLISLE	Directeur général principal	183 898 \$	—	3 600 \$
SOPHIE DUFORT	Directrice générale, Médias numériques et régions	170 106 \$	—	3 600 \$

Renseignements concernant le fonctionnement des comités

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à deux reprises durant l'année 2017-2018. Aucune réunion n'a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités aux membres du conseil d'administration ;
- élaboré une journée de formation pour les membres du conseil d'administration ;
- surveillé la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- procédé au suivi des actions en développement durable de la Société et présenté un bilan au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience de la présidente-directrice générale ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à deux reprises durant l'année 2017-2018. Une réunion a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- effectué le suivi du plan de relève de la Société ;
- pris connaissance du bilan des ressources humaines de la Société ;
- recommandé l'approbation de la Politique et procédure de prévention de la violence, du harcèlement ou de l'incivilité au travail de la Société ;
- effectué le suivi du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait un rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et ses états financiers et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2017-2018. Il y a eu deux huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- effectué le suivi du plan d'immobilisation ;
- effectué le suivi du plan de gestion intégrée des risques ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2018 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2018-2019 ;
- effectué le suivi du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait un rapport de ses activités au conseil d'administration.

Renseignements concernant la rémunération

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses faites dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec.

Plans d'action et politiques

Développement durable — Activités réalisées au cours de l'exercice 2017-2018



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation auprès des employés : 2 ou 3 par année	Formations offertes : - 2 formations « Outlook-Gestion du temps » à 23 employés - 5 formations « Organiser ses notes avec One Note » à 60 employés - 1 formation « Média en temps réel sur IP » à 9 employés
Conversion de documents papier en fichiers électroniques	Nombre de documents électroniques : au moins 10 documents d'ici 2020	Implantation progressive du virage « Bureau sans papier » : - Déclaration électronique pour la retenue d'impôt (provinciale et fédérale) - Demande électronique du personnel aux Ressources humaines - Demande électronique d'admission à l'Association récréative des employés - Système de classement électronique des dossiers d'employé (paie et RH) - Dépôt électronique des projets par les producteurs : automatisation des réponses - Première phase d'implantation d'Office 365 : One Drive (espace personnel de travail) - Actions pour diminuer le volume de papier (élimination de 1736 boîtes d'archives) : - numérisation de documents administratifs : 38 378 fichiers (696 boîtes) - tri lors de deux journées « grand ménage » (440 boîtes) - application de nouvelles règles de conservation pour diminuer l'entreposage nécessaire (600 boîtes) - sensibilisation des employés au tri et à l'élimination du papier
Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères et les organismes publics et communautaires	Nombre de partenariats et/ou de locations à prix minimal : 2 ou 3 par année	Prêt d'une salle au Conseil du trésor pour la tenue de formations (2 jours, octobre 2017) Prêt d'une salle du bureau de Québec au Festival du cinéma de la ville de Québec (8 semaines, juillet-août 2018) Prêt d'un studio pour le MAP (Mères au Pouvoir), événement de philanthropie (mai 2018) Prêt du hall d'entrée pour le Marché de Noël (novembre 2017) Prêt du hall d'entrée pour un kiosque des Fermes Lufa (juin 2018) Prêt d'un studio au Conseil du trésor pour l'annonce du Quartier de fonctionnaires (août 2018)

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

ACTION

Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, les déplacements actifs et les visioconférences

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction du kilométrage remboursé (% de kilomètres évités) : réduction de 5 % d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Aucun résultat significatif n'est à signaler par rapport à l'an dernier

ACTION

Encourager les employés à diversifier leurs modes de déplacement et favoriser l'utilisation des transports collectifs et les déplacements actifs pour se rendre au travail (exemples : transports collectifs, Bixi, voitures électriques en libre-service, covoiturage...)

CIBLE ET INDICATEUR

Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats : 2 partenaires, pratiques ou programmes d'ici 2020
Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements (5 % des employés – sondage annuel)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Maintien du programme Opus+ offrant un rabais aux employés du bureau de Montréal

BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES (MONTRÉAL ET SEPT-ÎLES)

ACTION

Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction de la consommation d'énergie et d'eau
Meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Par rapport à 2016-2017 :

- réduction de 3 % de la consommation électrique
- réduction de 11 % de la consommation de gaz naturel
- réduction de 11 % de la consommation de mazout
- augmentation du recyclage (par la firme MultiRecycle) des :
 - matières résiduelles (+27 %), papier, carton, plastique, verre
 - piles (+58 %)
 - matières dangereuses (+4 %)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION

Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques

CIBLE ET INDICATEUR

Utilisation de matériel recyclé, diminution du stockage et de l'impression, baisse de la consommation d'énergie des appareils
Réduction globale additionnelle du nombre d'appareils et de la consommation d'énergie d'ici 2020
Augmentation de 10 % de l'acquisition de matériel recyclé d'ici 2020¹

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Maintien de l'achat à 100 % d'équipements informatiques homologués Énergie Star
Première phase d'analyse de l'unicité des données (dans le but d'augmenter l'efficacité des tâches et de diminuer l'impression)

1. L'engagement relatif à l'acquisition de matériel recyclé d'ici 2020 a dû être annulé, car il ne correspond plus aux besoins technologiques de la Société.

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication	Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) : 2 par année d'ici 2020	Hausse du budget pour les panneaux publicitaires numériques (affichage externe) : 19% du budget média total (contre 11% en 2016-2017) Hausse du budget pour l'achat de publicités dans les médias numériques (Web, mobile, tablette et réseaux sociaux) : 46% (contre 43% en 2016-2017)

MARCHÉS PUBLICS

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Élaboration et adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables des ressources matérielles	État d'avancement des travaux : adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables des ressources matérielles d'ici la fin de 2018	Aucun résultat significatif n'est à signaler ²

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats	Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé : d'ici la fin de 2019-2020, 75% du personnel concerné sera formé	Tout le personnel a déjà été formé sur la gestion écoresponsable en 2016-2017 Un responsable des achats a été formé sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration de la programmation de Télé-Québec	Suivi de la liste des émissions et des produits numériques selon les principes de développement durable : d'ici 2020, faire en sorte que 75% des émissions et des produits numériques de Télé-Québec intègrent deux principes et plus de développement durable	Au moins 75% des émissions et produits numériques diffusés intègrent deux principes et plus de développement durable Plusieurs émissions traitent de la protection de l'environnement (<i>Un chef à la cabane, Électrons libres, Les francs-tireurs, Banc public, L'indice McSween, Y'a du monde à messe</i> , les documentaires – <i>Canal de Suez : chantier de l'extrême et Japon sauvage</i>) ainsi que de la protection du patrimoine culturel (<i>Les francs-tireurs, Y'a du monde à messe, Banc public</i>) La Fabrique culturelle détient 150 ententes de partenariat sur l'ensemble du territoire. Plusieurs capsules couvrent la protection de l'environnement et la consommation responsable : Laurie Anne, floraliste écoresponsable; Étienne Cyr, dompteur de rebuts – sculpture d'assemblage de matériaux recyclés; et Laucolo, illustratrice d'aliments locaux, ainsi que la nouvelle série Web <i>Un été à la Chapelle</i>

2. La politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables a dû être repoussée en raison du personnel restreint.

 OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié	Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de Télé-Québec : d'ici 2020, maintenir la proportion de trois contenus culturels sur cinq contenus	<p>La proportion de trois contenus culturels sur cinq de Télé-Québec est maintenue</p> <p>Notons le maintien des émissions culturelles <i>Formule Diaz</i>, <i>Belle et Bum</i>, <i>Microphone</i>, <i>Premier Gala de l'ADISQ</i> et <i>Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale</i>, ainsi que du cinéma. Parmi les nouveautés, signalons <i>Le National d'impro 2017</i> et les documentaires culturels <i>L'héritier</i>, <i>Miron, un homme revenu d'en dehors du monde</i> et <i>100 ans à table</i></p> <p>Le 50^e anniversaire de Télé-Québec est souligné dans ses émissions, ses contenus multimédias, ses campagnes publicitaires, et dans l'organisation de spectacles et d'un colloque</p> <p>La Fabrique culturelle : 8375 capsules et 2,1 millions de visionnements de vidéos. Un grand nombre de capsules abordent la protection du patrimoine culturel, dont la websérie <i>Artéfacts</i>, animée par le rappeur Webster, sur les œuvres d'architecture qui nous entourent</p> <p>Don de temps d'antenne à l'organisme Impératif français (pour la promotion de la langue française)</p>

 OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Favoriser la consommation responsable dans la population par sa programmation et ses partenariats	Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables : 1 contenu ou partenariat d'ici 2020	<p>Maintien de <i>Ça vaut le coût</i>, magazine de consommation qui propose des bancs d'essai et des reportages visant à aider les citoyens à faire des choix éclairés</p> <p>Mise en ondes de la nouveauté <i>L'indice McSween</i>, magazine qui traite d'efficacité économique en faisant une critique des aspects de l'économie et des finances personnelles dans notre quotidien.</p> <p>À <i>Banc public</i> : diffusion d'une émission sur les déchetiers et le glanage alimentaire</p> <p>À <i>Y'a du monde à messe</i> : diffusion d'une émission sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les épicerie (Guillaume Vermette, clown humanitaire) et sur l'importance de consommer local (Julie Snyder)</p>

 OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR	RÉSULTAT DE L'ANNÉE
Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer d'autres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec	Maintenir l'engagement social de Télé-Québec et explorer de nouveaux partenariats en ce sens : d'ici 2020, maintenir l'engagement de Télé-Québec auprès d'organismes communautaires et sociaux	<p>L'engagement de Télé-Québec est maintenu auprès d'organismes communautaires et sociaux (Fondation Mères au Pouvoir Montréal, Guignolée des médias, Centraide)</p> <p>Don de temps d'antenne à plusieurs fondations et organismes sociaux : Auberges du cœur, Défi Canderel (recherche sur le cancer), Rêves d'enfants, Je veux jouer (enfants de la Syrie), Le Phare (soins palliatifs pédiatriques), le Grand McDon, (Manoirs Ronald McDonald), Société de sauvetage (sur l'eau), Opération Nez rouge et Care Canada (lutte contre la pauvreté)</p>



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie**ACTION**

Sensibiliser les consommateurs des contenus de Télé-Québec à l'importance de protéger leur santé et d'améliorer leur qualité de vie

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de contenus prônant une meilleure santé et qualité de vie : d'ici le 31 mars 2020, maintenir chaque année du contenu ou des segments de contenu qui traitent de la santé et de la qualité de vie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Plusieurs contenus sur l'amélioration de la santé et de la qualité de vie ont été diffusés :

- les magazines culinaires *di Stasio* (« Fast-food », « Garde-manger d'automne »), *Cuisine futée*, *parents pressés* (« Déjeuners protéinés », « Du vert en hiver ») et *Curieux Bégin*
- *Format familial* : « Semaine sans sucre », « Famille moins sédentaire : on compte nos pas »
- *Y'a du monde à messe* : culture biologique, arrêter de consommer de l'alcool
- *Banc public* : « Sobriété volontaire », « L'insomnie comme mode de vie »
- *Les francs-tireurs* (entrevues) : 20 ans de SIDA, protection des malades, la drogue
- *Deux hommes en or* : entrevues sur les documentaires *Bye* et *La cure*
- *Électrons libres* : « Soigner ses phobies avec la réalité virtuelle », « Prévenir la psychose »
- les documentaires *Les clés de la nutrition*, *24 h dans le corps humain*, *Digital Detox*, *Le lait : mensonges et vérités*, *Tampon : ennemi intime* et *Objectif sobriété*
- Fête des neiges de Montréal 2018 : Trotinette des neiges avec les animateurs de *Cochon dingue* et match de hockey bottine avec les comédiens de *Conseils de famille*

ACTION

Sensibiliser les employés de Télé-Québec à l'importance de protéger leur santé et d'améliorer leur qualité de vie

CIBLE ET INDICATEUR

Taux d'employés rejoints par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie, et variété de services offerts pour promouvoir l'activité : d'ici 2020, 100 % des employés seront sensibilisés sur une base annuelle

Poursuivre l'offre de salles aux employés pour effectuer des activités physiques

Mettre à leur disposition des vestiaires et des douches pour après la pratique d'activités physiques

Poursuivre l'offre de stationnements pour vélos

Poursuivre les partenariats visant un rabais dans les centres de conditionnement physique

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

- Maintien des salles d'activité physique, vestiaires et douches (yoga, pilates, *bootcamp*)
- Conservation du stationnement à vélos pour les employés
- Prolongement des ententes de réduction des prix dans des centres d'activité physique (Énergie Cardio)
- Maintien du programme de vaccination (auprès de 52 employés à l'automne 2017)
- Prolongation des ententes de réduction des prix chez plusieurs fournisseurs de soins de santé
- Poursuite, à l'été 2018, du projet d'agriculture urbaine dans l'aire de pique-nique
- Tenue d'un stand des Fermes Lufa en juin 2018 (collecte de paniers de légumes)

Bilan des réalisations 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées

Programmation

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité ou ses contenus Web, Télé-Québec continue de traiter de questions de société, dont celles qui concernent les personnes handicapées. En voici quelques exemples tirés de la programmation 2017-2018 :

Le magazine *Banc public* :

- « Quand papa ou maman ne va pas bien » (12 avril 2018);
- « Au cœur de l'aide médicale à mourir » (24 mai 2018);
- « Jeunes handicapés : une vie en CHSLD » (28 juin 2018);
- « Une pilule pour étudier » : l'explosion des diagnostics de TDA/H (27 août 2018).

Le magazine jeunesse *Cochon dingue* destiné aux enfants de 8 à 10 ans :

- « Langue » : sur la surdit  et la langue des signes qu b coise (LSQ) (23 janvier 2018).

Format familial :

- « Le d fi d'avoir un enfant lourdement handicap  » (7 mars 2018).

L'indice Mc\$ween :

- « Maison Philou : Centre d'aide pour enfants handicap s » (26 octobre 2017).

 lectrons libres :

- « Tissus pulmonaires de greff s pour gu rir la fibrose kystique » (3 novembre 2017);
- « Bras robotis  pour aider les personnes handicap es » (1^{er} d cembre 2017);

- « Pr venir et soigner la psychose chez les jeunes » (16 f vrier 2018).

Deux hommes en or :

- documentaire *Bye*, sur la cyberd pendance chez les adolescents (1^{er} d cembre 2017);
- s rie documentaire *La cure*, sur un groupe d'hommes toxicomanes (12 janvier 2018).

Y'a du monde   messe :

Les invit s :

- Luca Patuelli, danseur professionnel malgr  son handicap (27 juillet 2018);
- Charles Lafortune, p re d'un enfant autiste (27 juillet 2018);
- Luc Fortin, aveugle (17 ao t 2018).

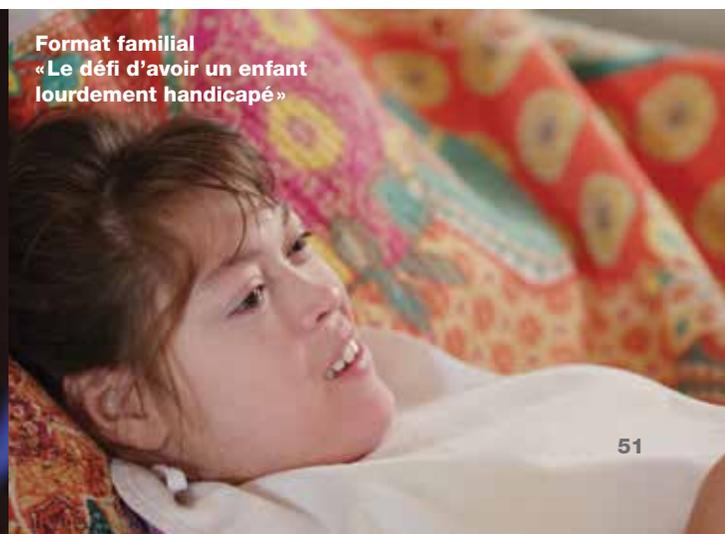
La nouvelle soir e jeunesse *MAMMOUTH*, le 15 d cembre 2017, a pr sent , parmi les 20 candidats finalistes choisis par les jeunes pour leurs actions inspirantes, Audrey G linas, atteinte du syndrome Rothmund Thomson, et J r mi Martin, atteint de fibrose kystique.

De plus, les documentaires suivants ont  t  pr sent s :

- *Les microbes, un alli  contre l'ob sitt * (25 septembre 2017);
- *L' cran roi* : sur les  crans omnipr sents et la cyberd pendance des enfants (14 septembre 2017);
- *Au-del  du traumatisme*, sur le syndrome de stress post-traumatique (2 octobre 2017);
- *La cure*, une s rie sur le combat d'un groupe de toxicomanes (18 janvier-21 f vrier 2018).



Luca Patuelli



Format familial
« Le d fi d'avoir un enfant
lourdement handicap  »

Bilan des réalisations 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées

Le cinéma 2017-2018 a proposé :

- *La leçon de piano* : femme sourde et muette (16 septembre 2017);
- *Amour* : ex-professeure de piano soignée à domicile (22 octobre 2017);
- *Hasta la vista* : trois hommes handicapés dans les rôles principaux (8 décembre 2017);
- *Phantom Boy* : hospitalisé, il possède le pouvoir de planer (11 décembre 2017);
- *Saint Laurent* : le couturier français Yves Saint Laurent (21 janvier 2018);
- *Ray* : vie et carrière du musicien Ray Charles (25 avril 2018);
- *Avatar* : ex-soldat paralysé qui infiltre le peuple d'une planète lointaine (4 avril 2018);
- *Le prodige* : vie de l'Américain Bobby Fischer (2 avril 2018);
- *La honte* : solitude d'un homme dépendant sexuel (26 mai 2018);
- *Borderline* : maladie mentale d'une étudiante en littérature (26 août 2018).

Et la série suivante :

Homeland : sixième saison, où la bipolarité de l'héroïne joue un rôle prépondérant.

Les capsules de La Fabrique culturelle :

- *À chacun ses bibittes : L'art citoyen au service de la santé mentale*;
- *Frank Polson : Peintre de son territoire* (combattre l'alcool et la drogue);
- *Les sourds à l'opéra* : atelier d'opéra avec un chœur d'enfants atteints de surdité.

Diffusion

La programmation de Télé-Québec est entièrement sous-titrée pour les malentendants. En 2017-2018, Télé-Québec a diffusé trois heures de vidéodescription par semaine.

Publicité

Dans sa publicité, Télé-Québec sensibilise la population québécoise aux personnes handicapées. Cette année, du temps d'antenne a été offert aux organismes suivants :

- Handicap international (du 25 janvier au 25 mars 2018);
- Les aveugles du Québec (19 juillet 2018);
- Terry Fox (du 27 août au 30 septembre 2018).

Développement durable

En 2016, le conseil d'administration de Télé-Québec adoptait son Plan d'action de développement durable 2016-2020. Le bilan 2017-2018 de ce plan est directement lié au bilan actuel à l'égard des personnes handicapées concernant l'orientation 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Accès à l'emploi

La Direction des ressources humaines poursuit sa politique d'accès à l'emploi des personnes handicapées. L'adresse courriel sur le site de Télé-Québec (section Emplois) permet d'envoyer directement sa candidature aux Ressources humaines.



Bilan des réalisations 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées

Nouveaux sites internes d'affichage pour plusieurs postes :

- AIM Croit (Association internationale des machinistes et des travailleurs(es) de l'aérospatiale – Centre de réadaptation, d'orientation et d'intégration au travail) : aide à l'emploi des personnes ayant une incapacité physique, sensorielle ou neurologique ;
- L'Étape : organisme à but non lucratif sis à Montréal et à Laval, et offrant des services d'aide à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Accès aux documents et services offerts

Aucune plainte ou commentaire n'a été reçu de la part de personnes handicapées.

Aucune demande d'accommodement pour l'accès aux documents et aux services n'a été reçue.

Accessibilité des bâtiments

Télé-Québec s'assure chaque année que les infrastructures de l'immeuble répondent aux normes du Code de la construction pour les personnes handicapées.

Approvisionnement accessible

En raison de la planification d'un déménagement dans de nouveaux locaux d'ici 2019 et de la mobilisation des ressources à cet effet, la Société n'a pu élaborer de politique d'acquisition tenant compte de l'accessibilité, lors des achats et locations de biens et services. En revanche, l'un des responsables Achats a suivi une formation de l'Office des personnes handicapées à ce sujet, au printemps dernier.

Suivi de la mise en œuvre des standards d'accessibilité du Web

En 2017-2018, peu d'améliorations significatives ont été apportées au site Internet de Télé-Québec relativement à l'application des standards applicables à l'accessibilité du Web, tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil du trésor. Des analyses sont toutefois en cours dans le cadre du développement d'un projet de nouveau portail Web pour tenir compte des exigences minimales du standard sur l'accessibilité Web. Le sous-titrage des émissions complètes pour malentendants dans la zone vidéo du site Internet a été reporté à une période ultérieure en raison du renouvellement de cette zone d'ici 2020.

Les améliorations apportées

- Accessibilité du site Internet pour tous les sites de nos émissions (en 2016-2017, l'accessibilité concernait uniquement les pages du portail) :
 - niveau de contraste des couleurs d'arrière-plan et d'avant-plan et affichage noir et blanc, pour les personnes ayant une déficience dans la perception des couleurs ;
 - ajustement de la mise en page de façon à permettre aux utilisateurs de modifier la taille des caractères grâce à un outil intégré à toutes les pages ;
 - accessibilité au plan du site à partir de chaque page.
- Pages descriptives des trois types de standards dans notre Politique d'accessibilité.

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

Répartition de l'effectif

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 AOÛT 2018
Personnel d'encadrement	53 597	—	53 597	30
Personnel professionnel	164 152	837	164 989	103
Personnel de bureau, technicien et assimilé	234 226	1 558	235 784	140
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	7 527	21	7 548	3
Total des heures	459 502	2 416	461 918	276

La cible d'heures rémunérées fixée à 467 347 heures a été respectée par la Société.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2017 ET LE 31 AOÛT 2018

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	7	260 655 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	49	7 542 433 \$
Total des contrats de services	56	7 803 088 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2. Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Plan d'action pour la protection des renseignements personnels

Télé-Québec a reçu trois demandes d'accès à l'information.

Nature de la demande	Délai de réponse	Réponse	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1	Droit d'appel devant la Commission (EXERCÉ OU NON EXERCÉ)
Accès au calendrier de conservation Télé-Québec approuvé par BAnQ	23 jours	Acceptée	Article 135	Non exercé par le demandeur
Subvention(s) ou commandite(s) au promoteur EVENKO	76 jours	Acceptée	Article 135	Non exercé par le demandeur
Information sur rémunération	11 jours	Acceptée	Article 135	Non exercé par le demandeur

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable.

Aucune activité relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels n'a été réalisée au cours de l'année.

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Politique linguistique

En plus de faire partie du réseau des mandataires responsables de l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique gouvernementale au sein des comités permanents des ministères et des organismes, Télé-Québec a amorcé en fin d'année des discussions avec le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française. En effet, Télé-Québec a été identifiée par le Secrétariat comme l'une des sociétés d'État du ministère de la Culture et des Communications qui ont un fort potentiel auprès du public jeunesse et famille. Un premier projet se concrétisera au cours de l'exercice 2018-2019.

La littérature à l'antenne et dans les partenariats

Télé-Québec valorise la lecture et souligne son importance de nombreuses façons dans les émissions et projets qu'elle diffuse, tant à destination des jeunes que du grand public, ainsi que dans les partenariats avec Canal Savoir et La Fabrique culturelle.

En 2017-2018, le magazine culturel *Formule Diaz* (quatre fois lauréat du Géméaux du meilleur magazine culturel) a accueilli dans son loft ou est allé à la rencontre de nombreux auteurs et auteures bien établis et de la relève et de différents styles littéraires, en plus de mettre en valeur le travail d'écriture dans tous les domaines artistiques, que ce soit en théâtre, en chanson ou en cinéma. Avec ses invités, l'animateur Sébastien Diaz a donc parlé des activités du Festival international de littérature, de la longue histoire du Salon du livre de Rimouski, premier salon littérature au Québec, de genres littéraires (horreur, science-fiction, théâtre, humour, conte, poésie, jeunesse et même biographie) et d'art engagé. À l'émission, il a été question de revisiter des classiques de la littérature, d'adaptation de romans en

d'autres formats, de mythologie, de paroles autochtones, de romans initiatiques, de littérature en région (dans Lanaudière et le Bas-Saint-Laurent, entre autres).

Plusieurs jeunes auteurs, scénaristes, humoristes et auteurs-compositeurs-interprètes ont pu s'exprimer sur leurs méthodes de travail, sur le monde de l'édition, sur leurs coups de cœur, leurs inspirations et leurs modèles, comme Catherine-Anne Toupin, La Bronze, Hubert Lenoir, Sarah Berthiaume, Nicolas Dickner, Marie Audet, Laurence Veilleux et Sylvain Neuvel, et des auteurs plus établis comme Patrick Sénécal, Fabien Cloutier, Pierre Lapointe, Fred Pellerin et Marie-Claire Blais. Le magazine a aussi souligné la disparition d'auteurs d'ici comme Réjean Ducharme, et des artistes autochtones Richard Wagamese et Annie Pootoogook. Et, bien sûr, le club de lecture de *Formule Diaz* a continué de parler de nouvelles parutions et de coups de cœur littéraires sur un ton décontracté.

Notre magazine d'intérêt social *Deux hommes en or* a aussi accueilli en studio des auteurs tels Kim Thúy, Janette Bertrand, Christine Beaulieu, Geneviève Pettersen et Jean Barbe.

En jeunesse, notre populaire magazine *Cochon dingue* a accordé une belle place à la littérature au fil de sa deuxième saison, notamment grâce à son club de lecture, où il a été question de l'univers de J.R.R. Tolkien, de contes, du jeune bédéiste québécois Alex A. et de littérature jeunesse québécoise. Le populaire personnage de Capitaine Jeux de Mots était de retour pour cette deuxième saison et a continué de s'amuser avec les mots et leurs sonorités. Plusieurs capsules ont porté sur la langue française et ses expressions, et une émission entière a été consacrée au thème de la langue.



Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La Politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2014. Celle-ci est disponible sur son site Web.

Comité permanent et mandataire de la politique linguistique

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	276
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui combien ?	S.O.

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Oui La politique linguistique de Télé-Québec a été adoptée par le conseil d'administration le 28 novembre 2014
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Non S.O.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle adoptée après mars 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Si oui, lesquelles ?	Oui <ul style="list-style-type: none">• Remise de la politique aux nouveaux employés ;• Publication de la politique sur le site Web ;• Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications et de l'image de marque.
---	---

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Avec le projet numérique La CLEF : Compter, lire et écrire en famille, Télé-Québec offre aux parents des outils éducatifs, interactifs et ludiques pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la mathématique grâce à des contenus divertissants, variés et pratiques. Depuis janvier 2018, les familles peuvent trouver ces contenus sur le site Internet du projet ainsi que dans les réseaux sociaux, constamment enrichis de nouvelles astuces.

À la rentrée 2018, Télé-Québec lançait sa trousse en littérature conçue pour les élèves du 1^{er} cycle du primaire. La trousse met en valeur le travail d'auteurs et d'illustrateurs québécois. Seize albums jeunesse ont été transformés en outils interactifs afin de favoriser l'enseignement explicite du vocabulaire selon différents niveaux de lecture.

De son côté, La Fabrique culturelle a renforcé ses liens avec le monde littéraire en consolidant ses partenariats avec des acteurs importants du milieu, notamment Les libraires, La lecture en cadeau et la Maison de la littérature, à Québec. Chaque mois, La Fabrique publie un article qui présente les coups de cœur les plus récents de l'équipe en matière de littérature québécoise. Depuis l'été 2018, cet article est rédigé en collaboration avec la Maison de la littérature. De nombreux autres contenus mettent en vedette des auteurs, des bédéistes et des éditeurs d'ici. La Fabrique a également accru sa présence dans les salons du livre de diverses régions, notamment grâce à l'expérience *Panoramique : 360° de poésie*, produite en collaboration avec la SODEC et avec le soutien de l'Association nationale des éditeurs de livres. Une expérience qui a offert une belle visibilité à la littérature québécoise jusqu'à Paris, en France, au Salon du livre ainsi qu'au Marché de la poésie.



Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait

Dans le cadre de la politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, toutes les émissions de Télé-Québec, et en particulier les émissions jeunesse, ont le mandat de présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Les équipes de la programmation, des médias numériques et de production ont donc cet objectif important en tête lorsque vient le temps de développer de nouveaux projets, de poursuivre ceux qui sont déjà amorcés ou de choisir des thèmes, des sujets et des invités pour les émissions.

Jeunesse

Parmi les productions originales en jeunesse, notons la représentation paritaire à l'animation de *Cochon dingue*. Deux hommes et deux femmes se partagent les sketches, les reportages, les capsules scientifiques et les entrevues. Parmi les invités de *Cochon dingue*, on a pu voir des femmes exerçant toutes sortes de métiers comme une illustratrice en paléontologie, une biologiste, une joueuse de jeux vidéo professionnelle, une jeune athlète qui pratique l'escalade, une navigatrice qui a traversé l'océan Atlantique à la rame, une championne d'échecs, etc. L'équipe de *Cochon dingue* a aussi rencontré un capitaine de voilier, un chef, un humoriste, un jeune magicien, un spécialiste de l'animation 3D, un expert de la scie, un boxeur, un jeune entrepreneur et cultivateur de citrouilles, et plusieurs autres professionnels masculins. Chaque émission reflète un grand souci de présenter des modèles de différents genres. L'équipe de *Génial!* vise aussi la parité parmi les assistants scientifiques, les invités et les participants. Depuis sa mise en ondes, l'émission accorde une grande place aux femmes. Dans *100% Animal*, notre magazine animalier animé par une femme et deux reporters sur le terrain (un homme et une femme), la majorité des spécialistes animaliers

reçus en entrevue étaient des femmes. La série de fiction *Conseils de famille* a offert un modèle familial égalitaire dans lequel les hommes et les femmes se partagent les tâches quotidiennes sans égard aux sexes ou aux rôles traditionnels. La parité a été un objectif constant au moment de la sélection des personnalités finalistes *MAMMOUTH* ainsi que lors de la préparation des prestations en direct de la soirée. Animée par deux jeunes comédiens, un homme et une femme, *MAMMOUTH* a présenté des modèles positifs féminins et masculins à la jeunesse québécoise. Parmi les finalistes se trouvaient 11 hommes et 9 femmes.

La programmation grand public et adulte de Télé-Québec reflète aussi cette préoccupation. En 2017-2018, plusieurs productions et documentaires ont présenté une réflexion qui valorise les modèles et les comportements égalitaires.

Documentaires

Les relations entre les hommes et les femmes, la place des uns et des autres dans la société, les enjeux d'une société égalitaire, la pression ressentie par certaines femmes dans l'exercice de leur métier, celles qui sont ressenties par d'autres pour qu'elles se conforment aux valeurs de leur culture d'origine ou de leur famille, de même que les différences physiques ont été quelques-uns des sujets abordés par les documentaires diffusés à Télé-Québec en 2017-2018.

Le documentaire *Les ultras* a proposé une incursion dans l'univers des coureurs d'ultramarathons, là où des hommes et des femmes cherchent à repousser constamment leurs propres limites par la performance sportive extrême. *Déchirements* traitait de la pratique des mariages forcés et des moyens mis en place pour sensibiliser autant les jeunes hommes que les jeunes filles pris au sein d'un carcan familial et d'un silence qui trop souvent les condamnent.



Bagages



Dans les médias

Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait

Avec *Bagages*, des adolescents garçons et filles nouvellement arrivés à Montréal ont pris la parole pour faire le récit de leur migration, des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement et de leur intégration à la société québécoise. Dans *100 ans à table*, neuf des plus grands créateurs de la gastronomie québécoise, dont trois pionnières dans leur domaine, ont retracé l'évolution du Québec et de son indépendance culinaire. *Puberté, la métamorphose* s'est penché sur les bouleversements physiques et psychologiques chez le garçon et la fille à l'adolescence, tandis que *Absolument trans* a exploré l'histoire du mouvement pour les droits des personnes transgenres. La troisième saison de la série *De garde 24/7* a continué de mettre en lumière le dévouement et le travail de professionnels de la santé, hommes et femmes, qui œuvrent dans des conditions souvent difficiles.

Magazines, fictions et variétés

L'ensemble de notre programmation adulte présente de façon courante :

- les rapports égalitaires entre les filles et les garçons, puis les femmes et les hommes ;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels ;
- des hommes et des femmes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées ;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants ;
- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses, etc.

C'est notamment le cas dans *Les francs-tireurs*, où la parité est un principe de base. En entrevue, en table de discussion ou en reportage, l'émission fait la lumière sur des enjeux de

la société québécoise en donnant la parole à des invitées féminines tout autant qu'à des invités masculins. On y a abordé des sujets tels que l'évolution des mentalités sur la sexualité au cours des 20 dernières années, l'art féministe et le combat mené par deux mères pour mieux faire reconnaître les droits et le statut des parents d'enfants assassinés. On a reçu Valérie Plante en entrevue avant qu'elle devienne la première mairesse de Montréal, ainsi que des femmes médecins, journalistes sportives, artistes ou lobbyistes. C'est aussi le cas à *Deux hommes en or*, qui a accueilli des personnalités diverses en rapport avec l'actualité. À *Banc public*, Guylaine Tremblay a abordé des sujets difficiles : dépendance sexuelle au féminin et au masculin, maladie mentale chez les parents, séparation, intégration des nouveaux arrivants (hommes, femmes et enfants), réussite professionnelle d'hommes et de femmes sans diplôme, naissance du genre neutre...

À *Électrons libres*, Marianne Desautels-Marissal, Rabii Rammal et Pierre Chastenay ont rencontré de nombreux scientifiques, chercheurs et laborantins de tout sexe afin de rendre compte de l'actualité scientifique québécoise ou internationale. De son côté, le magazine culturel *Formule Diaz* a offert une belle parité parmi ses collaborateurs habituels. L'émission a également accueilli des artistes, indépendamment de leur genre, qui travaillent dans le domaine artistique pour parler, entre autres, de troupes de théâtre féministe, d'auteurs et d'auteures, de poétesses et de bisexualité. L'orchestre de *Belle et Bum*, dirigé par une femme, a présenté le travail de nombreux artistes, tant féminins que masculins, ainsi que d'artistes *queer*.

Notre magazine de consommation *Ça vaut le coût*, animé par une femme, atteint la parité parmi ses chroniqueurs, et notre magazine de finances *L'indice Mc\$ween*, animé par un homme, reçoit autant de personnalités féminines que masculines pour qu'elles s'expriment sur les questions d'argent, un sujet traditionnellement plutôt masculin.

Ça vaut le coût

Format familial



Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait

De même, dans notre magazine *Format familial*, un couple se partage équitablement l'animation et fait la promotion de comportements égalitaires au sein de la famille, en plus de présenter des modèles familiaux hors des normes genrées habituelles. Il y a par exemple eu des chroniques sur un père à la maison et sur l'échange des tâches entre conjoints.

Nos émissions de cuisine *Un chef à la cabane*, *Curieux Bégin* et *di Stasio* donnent la parole à des hommes et à des femmes des milieux de la gastronomie, de l'agriculture, de l'élevage et de l'entrepreneuriat. Dans *Un chef à la cabane*, malgré l'équipe majoritairement masculine, de nombreuses femmes trouvent pleinement leur place, dont la responsable du jardin de la cabane, ainsi que la pâtissière, qui, lors de la saison 2018, s'est lancée en affaires avec sa propre cabane à sucre. À la cabane, les tâches sont équitablement réparties entre tous, et ce sont les filles, cette année, qui se sont acquittées de l'installation des chalumeaux et des tubulures. À *Curieux Bégin*, quatre femmes ont fait leurs recommandations en matière de vins et d'alcools tout au long de la saison, et la parité a été respectée dans presque toutes les émissions. Dans son émission, l'animatrice Josée di Stasio est allée à la rencontre de plusieurs artisans, comme des vigneronnes de père en filles, une critique gastronomique, des pomicultrices, une architecte recyclée en chocolatière et une maraîchère.

Enfin, sur notre grand plateau de *Y'a du monde à messe*, émission produite par des femmes, on avait un constant souci d'assurer un équilibre hommes-femmes parmi les invités, les membres de la chorale et les musiciens. Des sujets abordés pendant cette deuxième saison ont favorisé la réflexion sur les comportements égalitaires : le mouvement #MeToo, l'expérience de terrain d'une journaliste de guerre, le militantisme, le féminisme aujourd'hui, être

une femme dans l'armée, etc. Notre nouveauté *Dans les médias* a également abordé ce type de sujets en parlant de sexualisation des enfants, de la Journée internationale des droits des femmes et de la vision des femmes dans les médias.

Nos webséries ont aussi fait la part belle aux femmes avec *L'arène*, où une jeune femme plonge dans l'univers majoritairement masculin du rap québécois et des *rap battle* pour finalement s'imposer. Bien sûr, la nouvelle saison des *Brutes* a abordé le féminisme sous divers angles, parlant d'applications de rencontre (*dating*), du travail émotionnel des femmes, du viol comme ressort dramatique en fiction, d'enjeux de la transidentité au quotidien, de la façon dont le comportement et la différence entre garçons et filles sont induits dès la naissance par de petits gestes ou des choix de vocabulaire de la famille et de la société.

De son côté, La Fabrique culturelle a mis en ligne plusieurs capsules présentant le travail d'artistes et d'artisans de tous les genres, en plus d'avoir choisi deux nouveaux ambassadeurs, un homme et une femme, pour porter sa parole auprès du public. La Fabrique a aussi mis à l'honneur des femmes des Premières Nations dans différentes capsules, dont une dans laquelle des poétesses offraient des ateliers d'écriture à des élèves d'écoles de communautés innues. D'autres capsules ont traité d'enjeux culturels touchant la communauté LGBTQ2S+. La Fabrique est allée à la rencontre de rappeuses québécoises, de femmes photographes, de rockeuses, de travailleuses du sexe (actives ou non) qui s'unissent pour agir à titre de paires-aidantes, d'artistes acadiennes méconnues et de jeunes femmes ayant entrepris de dénoncer la violence par la danse, entre autres.



Belle et Bum



L'arène

Divulgence d'actes répréhensibles

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

Politique de financement des services publics

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les taux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Niveau de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} septembre 2018	18 586 593 \$	16 405 672 \$	2 180 921 \$	113 %	100 %	Augmenter nos revenus
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} septembre 2018	1 048 902 \$	918 649 \$	130 253 \$	114 %	100 %	Augmenter nos revenus
Total				19 635 495 \$	17 324 321 \$	2 311 174 \$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

États financiers

de l'exercice clos le 31 août 2018

62	Rapport de la direction
63	Rapport de l'auditeur indépendant
65	État des résultats et du déficit cumulé
66	État de la situation financière
67	État de la variation de la dette nette
68	État des flux de trésorerie
69	Notes complémentaires

Rapport de la direction

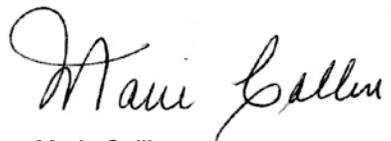
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

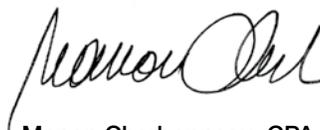
Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Manon Charbonneau, CPA, CA

DIRECTRICE GÉNÉRALE FINANCES

Montréal, le 30 novembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2018, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des

états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2018 et 2017, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que Télé-Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de Télé-Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

Rapport de l'auditeur indépendant

AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE EN DOLLARS

	2018	2017
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	50 526 809	46 129 690
Revenus reportés	<u>32 306 455</u>	<u>32 093 132</u>
Dettes nettes et déficit cumulé	(18 220 354)	(14 036 558)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	<u>4 183 796</u>	<u>444 177</u>
Déficit annuel 2018 / Excédent annuel 2017	(4 183 796)	444 177

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur, CA

Jean-Pierre Fiset, CPA AUDITEUR, CA
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Montréal, le 30 novembre 2018

État des résultats et du déficit cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	BUDGET 2018	RÉEL 2018	RÉEL 2017
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	52 806 428 \$	54 281 500 \$	51 129 300 \$
Remboursement du capital de la dette	6 593 659	7 450 497	6 263 322
Intérêts sur la dette	987 739	1 100 807	1 029 483
Autres	812 900	810 571	94 690
Ventes, services et revenus divers	19 693 529	21 062 919	20 347 020
	80 894 255	84 706 294	78 863 815
CHARGES			
Droits des services de télédiffusion et des services numériques	37 240 291	37 888 560	35 784 095
Traitements et charges sociales	20 392 547	21 067 218	20 483 691
Services professionnels et administratifs	7 395 674	7 637 179	5 801 136
Loyers, location et fournitures	4 980 922	4 814 463	4 364 297
Frais de promotion et de communications	2 610 365	2 832 166	2 736 366
Coûts de transmission et de distribution	1 860 521	1 769 537	1 740 656
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	7 000 000	11 634 293	6 707 499
Frais financiers (note 4)	1 016 674	1 151 370	1 072 634
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	20 000	3 944	5 511
	82 516 994	88 798 730	78 695 885
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 622 739)	(4 092 436)	167 930
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(17 585 045)	(17 585 045)	(17 752 975)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(19 207 784) \$	(21 677 481) \$	(17 585 045) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 AOÛT 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	6 131 845 \$	1 566 795 \$
Créances	7 000 615	6 916 915
Placement (note 6)	9 842	9 842
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	386 744	349 867
	13 529 046	8 843 419
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 7)	18 729 953	24 024 482
Charges à payer et frais courus (note 8)	15 097 206	7 382 196
Droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production à payer	25 308 699	26 965 702
Dettes à long terme (note 9)	37 533 552	29 888 438
Revenus reportés (note 10)	2 933 116	1 405 158
Avance du gouvernement du Québec (note 11)	2 750 000	2 750 000
	102 352 526	92 415 976
	(88 823 480)	(83 572 557)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production	33 625 204	32 782 058
Immobilisations corporelles (note 12)	32 073 453	31 864 074
Fournitures techniques et de production	320 457	476 245
Charges payées d'avance	1 126 885	865 135
	67 145 999	65 987 512
	(21 677 481) \$	(17 585 045) \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	BUDGET 2018	RÉEL 2018	RÉEL 2017
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 622 739) \$	(4 092 436) \$	167 930 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles		(11 847 616)	(4 498 453)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 000 000	11 634 293	6 707 499
Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	20 000	3 944	5 511
	<u>7 020 000</u>	<u>(209 379)</u>	<u>2 214 557</u>
Acquisition des droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production		(36 531 333)	(34 754 170)
Utilisation des droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production		35 688 187	33 635 475
Acquisition des fournitures techniques et de production		(55 212)	(105 682)
Utilisation des fournitures techniques et de production		211 000	102 209
Acquisition de charges payées d'avance		(1 890 555)	(1 728 872)
Utilisation des charges payées d'avance		1 628 805	1 371 689
		<u>(949 108)</u>	<u>(1 479 351)</u>
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	5 397 261	(5 250 923)	903 136
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(83 572 557)	(83 572 557)	(84 475 693)
DETTE NETTE DE LA FIN DE L'EXERCICE	(78 175 296) \$	(88 823 480) \$	(83 572 557) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) excédent annuel	(4 092 436) \$	167 930 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(1 310 419)	(538 479)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 634 293	6 707 499
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	3 944	5 511
	<hr/>	<hr/>
	6 235 382	6 342 461
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 13)	7 035 426	1 120 728
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	13 270 808	7 463 189
	<hr/>	<hr/>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 056 343)	(4 498 453)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(11 056 343)	(4 498 453)
	<hr/>	<hr/>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	9 756 171	4 349 615
Remboursement des emprunts temporaires	(15 050 700)	(4 242 300)
Augmentation de la dette	15 050 700	4 242 300
Remboursement de la dette	(7 405 586)	(6 226 641)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 350 585	(1 877 026)
	<hr/>	<hr/>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 565 050	1 087 710
	<hr/>	<hr/>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 566 795	479 085
	<hr/>	<hr/>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	6 131 845 \$	1 566 795 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de télédiffusion et de distribution ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus excluant les charges sociales et les taxes à payer, les droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production à payer et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes bancaires et des placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Le découvert bancaire, remboursable à vue, fait partie intégrante de la gestion de trésorerie, de telle sorte que le solde bancaire fluctue souvent entre le disponible et le découvert.

PASSIFS

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Provision pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant et que les congés de maladie non utilisés en fin d'année sont payables dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont comptabilisés pour être ensuite imputés aux résultats en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

70 % pour la première diffusion ;

30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux résultats lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux résultats lors de la diffusion initiale ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	<u>Durée de l'amortissement</u>
Bâtiment	40 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 23 mois

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} septembre 2017, Télé-Québec a adopté prospectivement les cinq nouvelles normes suivantes :

SP 2200, Information relative aux apparentés

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

3. MODIFICATIONS COMPTABLES [suite]

SP 3210, Actifs

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

SP 3320, Actifs éventuels

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

SP 3380, Droits contractuels

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

SP 3420, Opérations interentités

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de Télé-Québec. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

Révision d'estimation comptable

Le 28 juin 2017, par décret, Télé-Québec a obtenu l'autorisation d'acquérir l'immeuble « Au Pied-du-Courant » en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) qui deviendra son nouveau siège social. Le déménagement aura lieu au mois de juillet 2019. La durée de vie des améliorations locatives apportées à l'immeuble actuel ainsi que tous les équipements techniques et informatiques qui ne seront pas déménagés ont fait l'objet d'une révision pour tenir compte de la période restante jusqu'au déménagement soit 23 mois. Au 31 août 2018, la dépense additionnelle d'amortissement pour les améliorations locatives, le matériel technique et les équipements informatiques qui ne seront pas déménagés se chiffrent respectivement à 3 458 946 \$, 1 053 015 \$ et 116 670 \$.

4. FRAIS FINANCIERS

	2018	2017
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	5 651 \$	6 469 \$
Fonds de financement	276 625	279 935
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	869 094	786 230
	<u><u>1 151 370 \$</u></u>	<u><u>1 072 634 \$</u></u>

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2018	2017
Encaisse	131 846 \$	1 566 765 \$
Équivalents de trésorerie	5 999 999	—
	<u><u>6 131 845 \$</u></u>	<u><u>1 566 765 \$</u></u>

Télé-Québec détient des billets portant intérêt à des taux de 1,80 % et 2,03 % et échéant au plus tard le 2 mai 2019.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

6. PLACEMENT

	2018	2017
Placement TV5 Monde	<u>9 842 \$</u>	<u>9 842 \$</u>

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2018	2017
Emprunts auprès du Fonds de financement	<u>18 729 953 \$</u>	<u>24 024 482 \$</u>

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 65 301 404\$ au 31 août 2018 (61 459 518\$ au 31 août 2017), aux fins suivantes :

	2018	2017
Maintien d'actif	45 951 404 \$	42 109 518 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>65 301 404 \$</u>	<u>61 459 518 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 1,845 % au 31 août 2018 (1,240 % au 31 août 2017).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 août 2018 et 2017, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000\$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 août 2018 et 2017, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	5 348 796 \$	3 619 515 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	6 425 867	514 416
Traitements à payer	967 474	897 606
Provision pour vacances et congés de maladie	1 458 081	1 491 122
Charges sociales à payer	896 988	859 537
	<u>15 097 206 \$</u>	<u>7 382 196 \$</u>

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

9. DETTES À LONG TERME

	2018	2017
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– 1,577 % (taux effectif de 1,739 %) remboursable par versements annuels de 202 361 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	605 635 \$	806 885 \$
– 2,336 % (taux effectif de 2,516 %) échu 1 ^{er} octobre 2017	—	261 597
– 2,698 % (taux effectif de 2,864 %) remboursable par versements annuels de 534 910 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	534 472	1 068 086
– 0,979 % (taux effectif de 1,148 %) remboursable par versements annuels de 604 830 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2018	604 323	1 207 640
– 3,837 % (taux effectif de 3,981 %) échu 1 ^{er} juin 2018	—	670 354
– 3,122 % (taux effectif de 3,275 %) remboursable par versements annuels de 1 019 607 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	3 058 822	4 078 429
– 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2022	6 868 507	8 578 553
– 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	1 426 307	1 663 021
– 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	6 398 459	7 307 731
– 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	3 823 789	4 246 142
– 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	7 591 298	—
– 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ jusqu'au 13 janvier 2023	50 216	—
– 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	6 571 724	—
	37 533 552 \$	29 888 438 \$

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2019	7 189 505 \$
2020	6 049 765
2021	6 049 765
2022	4 827 796
2023	3 103 984
2024 et suivantes	10 484 328

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

10. REVENUS REPORTÉS

	2018	2017
Subventions du gouvernement du Québec	2 494 739 \$	905 310 \$
Autres revenus de productions extérieures	355 498	418 523
Loyers perçus d'avance	82 879	81 325
	2 933 116 \$	1 405 158 \$

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance devra être utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2021 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût des immobilisations	Terrain	Bâtiment	Réseau d'antennes	Matériel technique	Mobilier	Équipement informatique et logiciels	Matériel roulant	Améliorations locatives	Aménagement du bâtiment	Total
1 ^{er} septembre 2016	— \$	— \$	42 513 319 \$	35 639 971 \$	2 957 833 \$	21 314 861 \$	904 098 \$	23 750 673 \$	—	127 080 755 \$
Acquisitions	—	—	214 035	1 009 686	64 685	2 842 022	—	368 025	—	4 498 453
Dispositions	—	—	92 377	157 003	34 305	439 453	—	—	—	723 138
31 août 2017	—	—	42 634 977	36 492 654	2 988 213	23 717 430	904 098	24 118 698	—	130 856 070
Acquisitions	1 271 476	6 675 246	74 157	886 653	18 405	1 662 890	22 099	145 375	1 091 315	11 847 616
Dispositions	—	—	100 549	136 851	21 799	49 210	—	—	—	308 409
31 août 2018	1 271 476	6 675 246	42 608 585	37 242 456	2 984 819	25 331 110	926 197	24 264 073	1 091 315	142 395 277
Cumul des amortissements										
1 ^{er} septembre 2016	— \$	— \$	32 098 897 \$	27 718 240 \$	2 468 081 \$	14 773 822 \$	700 988 \$	15 242 096 \$	—	93 002 124 \$
Amortissement de l'exercice	—	—	840 288	1 865 570	104 514	3 008 439	87 921	800 767	—	6 707 499
Dispositions	—	—	92 377	152 597	34 305	438 348	—	—	—	717 627
31 août 2017	—	—	32 846 808	29 431 213	2 538 290	17 343 913	788 909	16 042 863	—	98 991 996
Amortissement de l'exercice	—	—	840 805	2 876 746	222 606	3 340 475	77 011	4 276 650	—	11 634 293
Dispositions	—	—	100 122	133 727	21 406	49 210	—	—	—	304 465
31 août 2018	—	—	33 587 491	32 174 232	2 739 490	20 635 178	865 920	20 319 513	—	110 321 824
Valeur nette comptable										
31 août 2017	—	—	9 788 169	7 061 441	449 923	6 373 517	115 189	8 075 835	—	31 864 074
31 août 2018	1 271 476 \$	6 675 246 \$	9 021 094 \$	5 068 224 \$	245 329 \$	4 695 932 \$	60 277 \$	3 944 560 \$	1 091 315 \$	32 073 453 \$

Des immobilisations corporelles totalisant 8 888 663 \$ au 31 août 2018, dont 6 675 246 \$ pour le bâtiment, 1 091 315 \$ pour les aménagements du bâtiment, 777 730 \$ pour le matériel technique et 11 372 \$ pour l'équipement informatique et logiciels, n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 791 273 \$ (2017 : 0 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

13. FLUX DE TRÉSORERIE

	2018	2017
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Créances	(83 700) \$	(703 294) \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(36 877)	73 127
Charges à payer et frais courus	6 923 737	(209 203)
Droits de télédiffusion et des émissions réalisées et en cours de production à payer	(1 657 003)	1 939 601
Revenus reportés	2 838 377	1 499 848
Droits de télédiffusion et des émissions réalisées et en cours de production	(843 146)	(1 118 695)
Fournitures techniques et de production	155 788	(3 473)
Charges payées d'avance	(261 750)	(357 183)
	7 035 426 \$	1 120 728 \$

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 002 693 \$ (2017: 1 027 227 \$).

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 153 342 \$ (2017: 43 010 \$).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 août 2018, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2018	2017
Moins de 30 jours	2 677 766 \$	1 857 922 \$
De 30 à 60 jours	936 518	1 504 479
Plus de 60 jours	2 318 737	2 514 362
	5 933 021	5 876 763
Provision pour créances douteuses	(15 614)	(2 884)
	5 917 407 \$	5 873 879 \$

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

Au 31 août 2018	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	18 729 953 \$	— \$	— \$	— \$	18 729 953 \$
Charges à payer et frais courus	14 200 218	—	—	—	14 200 218
Droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production	25 308 699	—	—	—	25 308 699
Dettes à long terme	8 044 297	13 394 149	8 702 933	11 108 879	41 250 258
	66 283 167 \$	13 394 149 \$	8 702 933 \$	11 108 879 \$	99 489 128 \$
Au 31 août 2017	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	24 024 482 \$	— \$	— \$	— \$	24 024 482 \$
Charges à payer et frais courus	6 344 655	—	—	—	6 344 655
Droits de télédiffusion et émissions réalisées et en cours de production	26 965 702	—	—	—	26 965 702
Dettes à long terme	7 275 546	11 080 306	8 306 038	5 627 163	32 289 053
	64 610 385 \$	11 080 306 \$	8 306 038 \$	5 627 163 \$	89 623 892 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et à ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 août 2018 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 74 970 \$ (112 847 \$ en 2017), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêt de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

15. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, Télé-Québec verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de Télé-Québec, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 782 738 \$ (2017 : 1 858 372 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 6 152 198 \$ (2017: 8 098 717 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 15 ans.

La charge de loyer de l'exercice clos le 31 août 2018 concernant ces baux s'élève à 4 532 800 \$ (2017: 4 398 061 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 313 124 \$ (2017: 402 353 \$).

Télé-Québec, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles, a fait l'acquisition de l'immeuble « Au-Pied-du-Courant » situé sur l'avenue de Lorimier à Montréal. Télé-Québec s'est engagée par des contrats pour la réalisation des travaux et l'acquisition d'équipements qui totalisent 2 689 773 \$.

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	6 338 892 \$
2020	698 294
2021	627 339
2022	481 575
2023	210 353
2024 et suivantes	485 518
	8 841 971 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

Télé-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Annexes

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Dispositions générales

1. Le présent code d'éthique et de déontologie (ci-après désigné «le code») a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités pour ainsi contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Champ d'application

2. Le présent code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et à tous les dirigeants, ci-après désignés collectivement «l'administrateur et/ou le dirigeant» de la Société.

Définitions

3. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - a. **administrateur** : un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - b. **autorité compétente** : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du Conseil.
 - c. **comité** : le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - d. **conflit d'intérêts** : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement est également couverte par la présente définition.
 - e. **dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général et dont l'embauche est soumise à l'approbation du Conseil.
 - f. **information confidentielle** : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur, ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur ou un dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - g. **loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion.
 - h. **lois** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (R.L.R.Q., chapitre M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, chapitre 6, a.1), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02, a. 15, al. 4) et la *Loi sur la fonction publique* (R.L.R.Q., chapitre F-3.1.1).
 - i. **membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination :
 - à l'emploi de la Société ou, s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (R.L.R.Q., chapitre V-5.01);
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.
 - j. **personnes liées** : des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que les personnes ou les entreprises auxquelles l'administrateur ou le dirigeant est associé.
 - k. **secrétaire du Conseil** : la personne qui exerce cette fonction.
 - l. **société** : désigne la Société de télédiffusion du Québec.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

4. L'administrateur et le dirigeant doivent contribuer à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens dans le respect du droit et avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
5. L'administrateur et le dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02) et le présent code, tant qu'ils demeurent administrateur ou dirigeant ainsi que dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
6. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent maintenir leurs connaissances à jour et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
7. L'administrateur ou le dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
8. L'administrateur ou le dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

9. L'administrateur et le dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi obtenue.

Devoir de neutralité et de réserve

10. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
11. L'administrateur et le dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Déclaration

12. L'administrateur et le dirigeant doivent remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours suivant leur nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le *Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts par les administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec* prévu à l'annexe II.

L'administrateur et le dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours suivant la survenance d'un changement significatif au contenu d'une déclaration précédente.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le secrétariat général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévention des conflits d'intérêts

13. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leur fonction, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur ou dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'administrateur et le dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils pourraient faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

16. Tout administrateur ou dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.

17. L'administrateur et le dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un administrateur ou un dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du code peut prendre avis auprès du directeur général des affaires juridiques, des ressources humaines et des services techniques ou, en son absence, auprès du conseiller juridique ou du comité.

Devoir de confidentialité

20. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'administrateur et au dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas accessible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'administrateur et le dirigeant ne doivent pas non plus donner à qui que ce soit des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non accessible au public, concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'administrateur et le dirigeant ne peuvent solliciter ou accepter de transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'administrateur et le dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'administrateur ou le dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout administrateur qui se porte candidat à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit démissionner de ses fonctions.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Rôle du comité de gouvernance et d'éthique (comité)

31. Le comité a pour mandat :
 - 31.1 d'évaluer périodiquement les normes d'éthique et les règles de déontologie contenues au présent code et d'en proposer au besoin la mise à jour au conseil d'administration ;
 - 31.2 d'assurer une formation continue des administrateurs et des dirigeants, et la transmission de l'information à ces derniers quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
 - 31.3 de donner son avis et de fournir son soutien à tout administrateur ou dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.4 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent code et d'en informer le président du Conseil ;
 - 31.5 de faire enquête, de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent code.
32. Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et en détermine la rémunération.

Procédure

33. L'administrateur ou le dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir les renseignements suivants :

 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
34. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un administrateur ou d'un dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne ciblée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et du fait qu'il y aura une enquête.

35. Dans les trente (30) jours suivant le dépôt de la plainte, le comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
36. Dans le cadre de son enquête, le comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
37. Un administrateur ou un dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un administrateur ou un dirigeant auprès de l'autorité compétente.
38. Un administrateur ou un dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du comité (*Demande d'avis – Annexe III*) aux conditions suivantes :
 - a. l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b. l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c. les faits pertinents ont tous été dévoilés intégralement au comité, de façon exacte et complète ;
 - d. l'administrateur ou le dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

39. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
40. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
41. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou le dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

42. L'autorité compétente fait part à l'administrateur ou au dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
43. Sur conclusion que l'administrateur ou le dirigeant a contrevenu aux lois ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
44. Si l'autorité compétente est le secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
45. Dans le cas d'un dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
46. Toute sanction imposée à un administrateur ou à un dirigeant de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
47. Dans le cas d'un dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
48. Le comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ceux-ci ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
49. Le secrétaire général de la Société assiste le comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent code, ainsi que les rapports, les décisions et les avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs et les dirigeants en application du présent code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts prévue à l'annexe I est suivie par le secrétaire général.

Dispositions diverses

50. Le présent code est adopté conformément au *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec* et de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02).
51. La Société souscrit annuellement à une assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants, et le *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société* prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe IV).
52. Le présent code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement.
53. Les administrateurs et les dirigeants doivent remplir le formulaire de déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe V) et le remettre dûment signé au secrétaire général.

Le code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe

Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe

Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe

Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe

Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe

Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe

Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe

Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe

Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile, pénale que criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements liés aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.
- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux, cela signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.

- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être faite par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé au président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe

